



---

“L'énergie citoyenne”

Rapport d'activité 2015

Ce rapport d'activité reprend nos principales activités depuis notre dernière assemblée générale ordinaire de mai 2015 jusqu'à fin mars 2016. Bonne lecture.

## Dans ce rapport d'activité

Mission et vision .....	3
Mission.....	3
Vision .....	3
Recrutement de coopérateurs actifs.....	4
Organisation .....	6
Pourquoi structurer ?.....	6
Les organes et leurs relations.....	7
L'Assemblée générale (AG).....	7
Le Conseil d'administration (CA) .....	7
Le Conseil des coopérateurs (CC).....	7
Les vérificateurs aux comptes.....	7
Les groupes de travail .....	7
Les domaines .....	7
Conseil des coopérateurs .....	9
Rapport relatif aux activités du Conseil des Coopérateurs .....	9
Suivi donné par le CA .....	9
Coopérateurs et parts : évolution .....	10
Projets de production .....	12
Ochain.....	12
Le projet .....	12
Objectifs .....	12
Enjeux .....	13
Historique .....	15
Le point sur le financement .....	17
Planning .....	18
Compte de résultats prévisionnels.....	19
Monceau Hydro .....	21
Platinerie .....	23
Les projets éoliens à Courcelles.....	25
Projet de parc éolien de Gouy-lez-Piéton (E42) .....	25
Projet de parc éolien de Gouy-lez-Piéton (Morelmont).....	25
Projet de parc éolien de Trazegnies .....	25
Projet éolien de Modave dans la province de Liège .....	26
Projet éolien de Wanze-Héron en province de Liège.....	27
Restructuration du capital social de Moulins du Haut Pays .....	28
Activités de MHP.....	30
Composition du conseil d'administration MHP .....	30

Productions annuelles.....	30
Comptes de résultat MHP (avant approbation du bilan 2015) .....	31
MHP 2015 : faits principaux .....	31
Prévisions 2016 .....	32
Budget 2016-2020 .....	32
Gouvernance .....	33
Comité exécutif MHP.....	34
<b>Fourniture d'électricité. ....</b>	<b>35</b>
L'activité fourniture via notre convention avec Energie 2030 .....	35
Le renouvellement des contrats.....	35
Les ristournes .....	36
Rendre service aux coopérateurs dans la maîtrise de leur consommation d'énergie .....	36
<b>Améliorations de notre Gouvernance .....</b>	<b>37</b>
<b>Informatique .....</b>	<b>38</b>
Logiciel de gestion des coopérateurs.....	38
Freshdesk .....	38
<b>Relations extérieures .....</b>	<b>39</b>
Nous sommes membre d'Edora depuis le 27 janvier .....	39
REScoop Wallonie.....	39
Présentation .....	39
Rencontre avec les cabinets des ministres Furlan et Di Antonio. ....	40
Diffusion de la liste des RIP et coordination de la présence des coopératives .....	41
Recensement bi-annuel des chiffres des coopératives.....	41
Communication renforcée par le réseau.....	42
Logiciel de gestion des coopérateurs.....	42
Projet Coopératives à la carte de l'APERe. ....	42
<b>Communication .....</b>	<b>44</b>
Alternatiba 2015 .....	44
Salon Chrysalide à Quiévrain .....	45
Nouveau site Internet et travail de référencement .....	46
Facebook .....	46
Lettres d'information .....	47
Forum Loomio .....	47
<b>Groupes de travail.....</b>	<b>48</b>
GT Finances .....	48
GT Communication .....	52
GT Informatique .....	52
GT Administration des coopérateurs.....	52
GT Fourniture .....	54

# Mission et vision

Nous avons, en 2015, peaufiné un document interne Vision-Stratégie-Valeurs définissant notre ADN et notre approche dans les projets. Voyez ci-dessous un condensé de notre vision et de la mission que nous nous assignons.

## Mission

De façon ambitieuse, **amplifier le développement de toutes les énergies renouvelables**. Veiller à ce que les **citoyens maîtrisent** autant que possible les installations par une participation citoyenne majoritaire, une gestion, une exploitation et un contrôle par des coopératives citoyennes. Evaluer et renforcer les **critères environnementaux et sociaux** en amont. Rechercher et sélectionner des projets solides et suffisamment rentables afin de pouvoir **développer la coopérative** tout en offrant un **retour financier raisonnable** aux coopérateurs.

Veiller à ce que l'**électricité produite soit vendue à un fournisseur 100% (réellement) vert** et/ou organiser la fourniture de l'électricité produite **le plus directement possible** à nos coopérateurs à un **prix juste et stable**.

En partenariat avec les organisations membres de REScoop Wallonie, d'autres coopératives et associations locales, permettre aux **citoyens et aux acteurs des territoires** de choisir de se réapproprier et de gérer les **modes de production et de consommation** de leur énergie. Leur proposer de mettre en **adéquation** les besoins réels et les moyens de production. Favoriser la **concertation locale**.

Rendre la coopérative davantage **participative et citoyenne** qu'à ses débuts mais rester compatible avec une **professionnalisation croissante** menée en parallèle.

Favoriser parmi nos coopérateurs un comportement visant à l'**utilisation rationnelle des énergies**.

Appliquer et défendre les **7 principes coopératifs** de l'Alliance Coopérative Internationale.

Le terrain d'action d'Emissions Zéro est la **Wallonie et Bruxelles**.

## Vision

Nous voulons mobiliser les citoyens wallons et bruxellois à participer au système énergétique de demain par une consommation réduite, grâce à l'application des principes de sobriété et d'efficacité dans la consommation d'énergie et, pour couvrir cette consommation, par une production intégralement basée sur les énergies renouvelables, dans le cadre d'un développement équilibré des territoires, dans une société qui vit en harmonie avec celui-ci.

Pour y arriver, nous pensons que chaque citoyen et chaque communauté humaine devraient participer activement aux décisions et/ou aux actions nécessaires, dans une logique de partage spatial et temporel des rentes et des bienfaits : entre les générations présentes et futures, dans l'esprit d'un véritable service public permettant l'accès de l'énergie à tous sur le territoire concerné, intégrant aussi une solidarité énergétique internationale.

# Recrutement de coopérateurs actifs

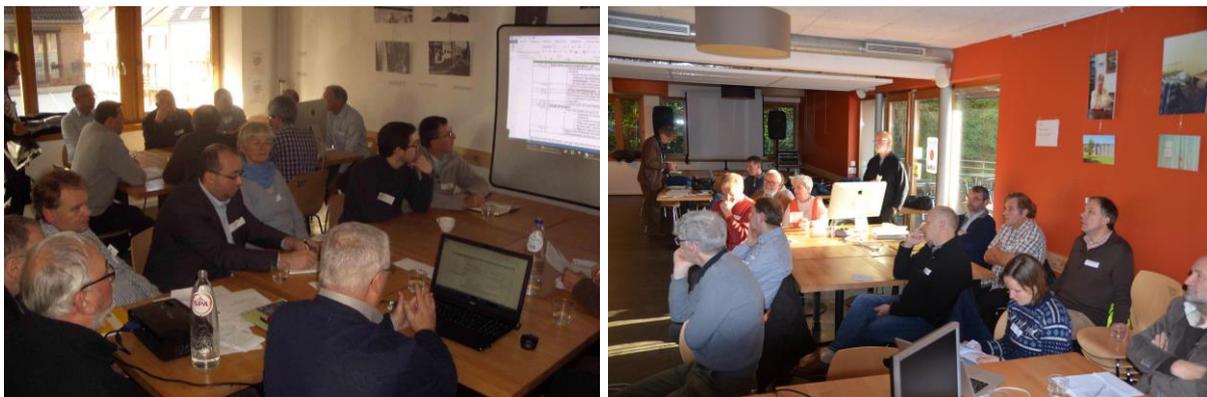
Depuis sa création, notre coopérative repose sur l'investissement bénévole des administrateurs et de bon nombre de coopérateurs. Nos statuts, qui nous différencient des entreprises classiques, imposent le bénévolat aux administrateurs. Toute organisation comme la nôtre qui compte 1 472 membres, gère 2.2 M € de capital, finance, développe et gère des projets complexes et innovants tel que Ochain Energie, réclame la réalisation de bon nombre de tâches et nécessite dès lors du personnel qualifié pour ce faire.

Les bénéfices de l'exploitation de la propriété collective d'une éolienne restent limités et recourir à du personnel rémunéré, pour assurer les nombreuses actions nécessaires au parfait fonctionnement de notre organisation, limiterait nos capacités d'investissement et de distribution de dividende.

Un de nos objectifs est de mettre en place un circuit court (consommer notre production) et faire bénéficier nos coopérateurs d'une ristourne sur l'achat d'énergie verte. Cette pratique nous distingue des autres producteurs d'énergie. Cette différence nécessite un effort d'innovation et un maximum de moyens financiers.

Pour toutes ces raisons, nous visons à répartir autant que faire se peut le travail entre les coopérateurs. De cette manière, notre coopération rend disponible le plus de moyens possible pour favoriser l'établissement du circuit court.

Pour une coopérative comme la nôtre, avec des membres éloignés, voire très éloignés géographiquement, le recrutement et le renouvellement de coopérateurs actifs et bénévoles est un challenge. Dans ce contexte peu favorable, le Conseil d'Administration a fait appel aux bénévoles et a organisé, le 28 novembre 2014, une matinée d'information et de recrutement.



Profitant de la matinée précédant l'Assemblée Générale Extraordinaire, 4 administrateurs, dénommés "parrains" pour la cause, ont d'abord décrit les outils utilisés par les bénévoles d'EZ pour:

- partager les documents, les fichiers, les données de la coopérative (Google Drive)
- communiquer (Skype, Loomio) via internet, et rendre ainsi possible la coopération entre nous, sans nécessiter des déplacements longs et coûteux.

Le reste de la matinée a été fractionné en deux parties. La première partie était consacrée aux ateliers : Informatique, Comptabilité-Finances, Administration des coopérateurs (registre), support pour la filiale MHP. La seconde, aux ateliers : Projets, Secrétariat, Communication

Comme vous pouvez le voir sur **les photos**, les 29 candidats coopérateurs actifs ont profité de ces ateliers pour se rendre compte des tâches réalisées ou à réaliser ensemble dans le cadre de chacun des groupes de travail. Suite à cette matinée fructueuse, 12 coopérateurs n'ayant pu être présents ont également été recontactés.



Depuis, les 4 administrateurs - parrains ont fait de leur mieux pour structurer les groupes, impliquer tous ces coopérateurs dans les tâches concrètes proposées et assurer la coordination de l'ensemble. Pour faciliter la mise en place d'un esprit d'équipe et lutter contre l'anonymat de contacts par e-mail et/ou téléphonique, une page, sur notre site, donne un visage à cette équipe de bénévoles qui contribuent à réaliser nos objectifs.

# Organisation

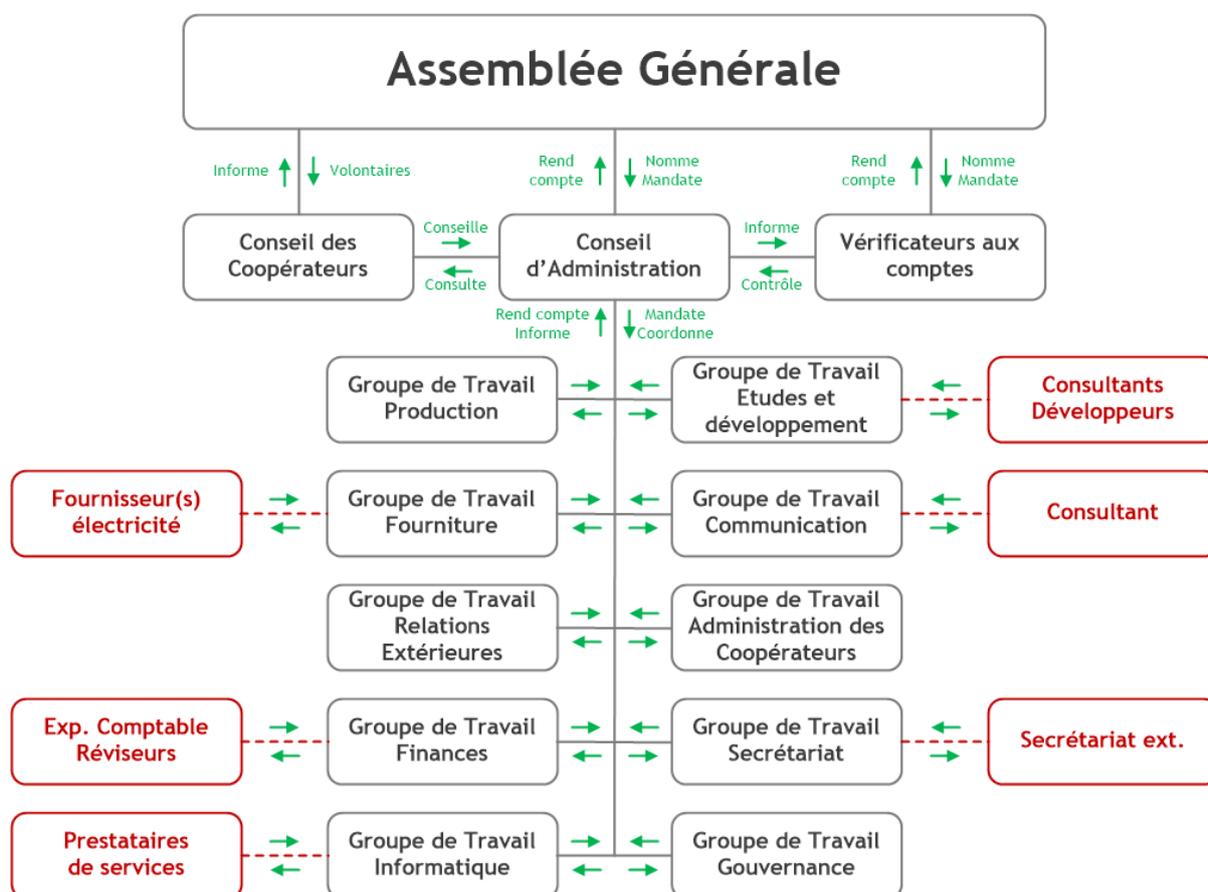
Pour bien gérer notre entreprise, il nous a semblé évident qu'il nous fallait nous structurer, organiser et diviser les tâches, coordonner le travail, répartir les responsabilités et les pouvoirs ...

## Pourquoi structurer ?

Une structure adaptée nous permettra de soutenir l'organisation de nos activités.

Une décomposition de notre coopérative en parties et sous-parties doit permettre de mieux cerner les tâches, de faciliter le travail de chaque acteur et de préciser le type de relation entre chaque entité.

Notre structure est représentée graphiquement par un organigramme qui montre la façon suivant laquelle ses différents organes se situent les uns par rapport aux autres ainsi que les relations entre ces différents organes.



Bien qu'adoptant une certaine forme de représentation hiérarchique top-down, c'est la notion d'organigramme fonctionnelle qu'il faut retenir.

Les différents organes sont reliés par des relations fonctionnelles - liées aux activités exercées - qui permettent la transmission des informations, le travail en groupe, ...

## Les organes et leurs relations

### L'Assemblée générale (AG)

C'est l'organe souverain de la coopérative. A ce titre, elle est seule compétente pour décider des actes essentiels de la coopérative et pour se prononcer sur toutes les questions pour lesquelles les statuts n'ont pas attribué une compétence particulière au Conseil d'administration, autre organe prévu par les statuts.

L'AG nomme les administrateurs et mandate le Conseil d'Administration pour gérer la coopérative.

### Le Conseil d'administration (CA)

Le CA réunit les administrateurs nommés par l'AG. Il assure la responsabilité de la gestion de la coopérative. Le CA rend compte de ses décisions à l'AG.

Son pouvoir de décision dans les investissements est toutefois limité : au-delà de 50 k€, le CA doit demander l'avis du CC avant d'engager la coopérative et, au-delà de 250 k€, outre l'avis du CC, le CA doit obtenir l'aval de l'AG.

### Le Conseil des coopérateurs (CC)

Le CC est un organe consultatif composé de coopérateurs sur base volontaire. Il répond à des sollicitations du CA ou de l'AG, ou donne des avis d'initiative. C'est un groupe de réflexion et non un groupe d'actions comme le CA ou les GT.

### Les vérificateurs aux comptes

L'AG désigne, en son sein, 2 coopérateurs qui auront la charge de vérifier les comptes de l'année en cours et exposeront leur rapport lors de l'AG ordinaire de l'année suivante.

### Les groupes de travail

Les GT réunissent des coopérateurs bénévoles et/ou éventuellement du personnel salarié ou indépendant, qui prennent en charge des tâches journalières pour assurer la gestion de la coopérative ou qui s'organisent en groupe de projet pour développer de nouveaux projets.

Les GT sont mandatés par le CA, ils reçoivent budgets et moyens pour exercer leurs activités. Ils rendent compte de leurs actions au CA.

Les GT et les groupes de projet sont coordonnés par un administrateur ou par toute personne mandatée à cet effet par le CA.

### Les domaines

Les groupes de travail correspondent à la structure des activités regroupées par domaine comme suit :

10	Production	Suivi des filiales, entreprises liées
15	Etudes et développement	Suivi des projets, R&D
20	Fourniture	Fourniture d'électricité à nos coopérateurs, ristourne, ...
30	Communication	Lettre d'information, site web (contenu), réunions locales de coopérateurs, ...
40	Relations extérieures	Relations avec REScoop, Edora, Financité, les politiques, ...
50	Secrétariat général	PV de CA et AG, convocations, envoi de lettres
51	Administration des coopérateurs	Base de donnée des coopérateurs, registre des parts, inscriptions aux AG, traitement des procurations,...
60	Finances	Comptabilité, budget, analyses financières diverses.
70	Gouvernance	Statuts, ROI, Charte des administrateurs,...
80	Informatique	Projet d'application de gestion des coopérateurs, site web, mise en page lettres d'information, envoi collectif, espace partagé Google Drive, assistance aux utilisateurs, ...
85	Organisation	
90	Ressources humaines	

Cette structure de domaine sert également de base à un plan comptable analytique afin de ventiler les coûts par destination, p. ex. totaliser les frais engagés pour le développement d'un projet déterminé.

# Conseil des coopérateurs

## Rapport relatif aux activités du Conseil des Coopérateurs

Une des grandes nouveautés de la dernière AGO fut la mise en place effective d'un "Conseil des Coopérateurs" actuellement composé d'une douzaine de membres.

Une première réunion le 24 octobre au Mundo a permis de prendre connaissance du projet Ochain Energie, d'avancer sur la définition de la procédure de décision en cas d'investissement ou de désinvestissement significatif de notre société, aussi de faire un tour de table des premiers sujets choisis.

Le 27 décembre et par video-conférence "Skype", six d'entre nous avons débattu sur un sujet bien concret et à multiples facettes qu'est " la Fourniture",

Voici les positions communes que nous avons déjà pu déterminer suite à notre troisième réunion du 12 février et qui ont été transmises au C.A.

- Un maintien à 4 parts pour bénéficier de la ristourne de 40€
- Instauration d'un groupe interne au conseil des coopérateurs qui se consacrera à finaliser une proposition concrète et réaliste sur les chèques énergies destiné à l'achat de notre électricité.
- Un affinement de notre position et rôle au sein de la coopérative, dans notre partenariat avec le CA et comme interface de tous les coopérateurs
- Une proposition au CA d'entreprendre les démarches nécessaires pour analyser l'offre de fourniture de COCITER et d'éventuellement y souscrire.

D'autres sujets sont en cours. Ce ne sont pas les propositions et sujets à débattre qui manquent.

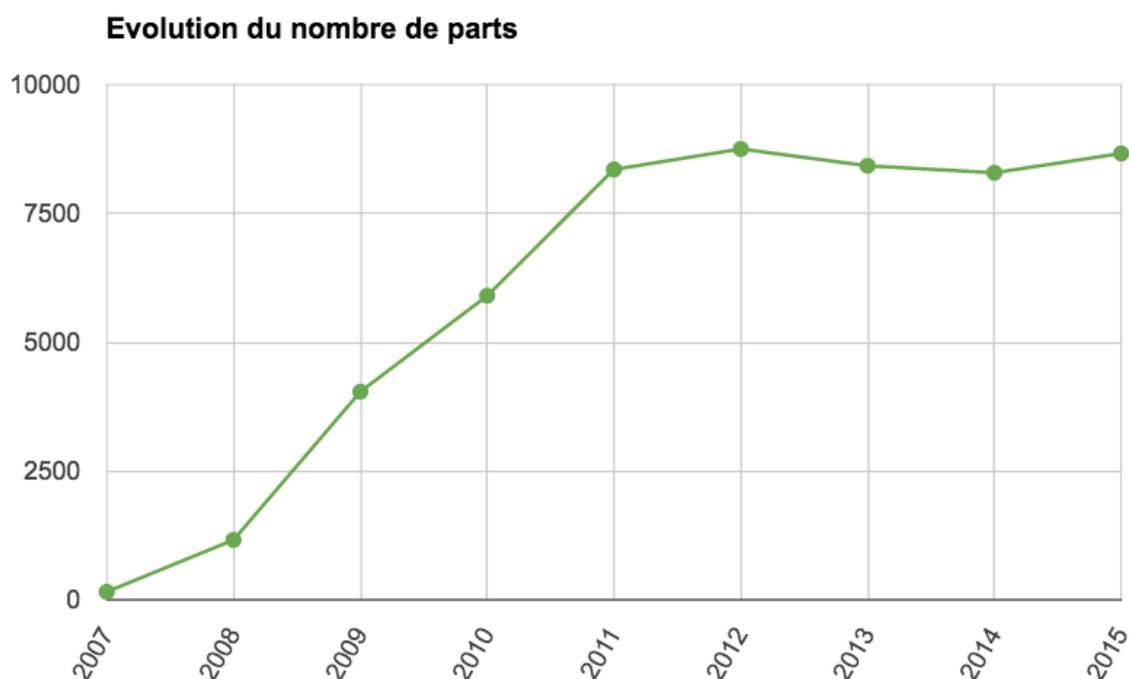
## Suivi donné par le CA

Ce dynamisme du CC n'a pas échappé à l'attention du CA. Ayant pris connaissance du compte rendu de la dernière réunion du Conseil des Coopérateurs, le CA a demandé à rencontrer un membre de ce Conseil afin de clarifier les rôles respectifs du Conseil des Coopérateurs et des autres organes de la société. A la suite de la rencontre avec Claude ADAM, le CA s'est intéressé à expliciter davantage le rôle consultatif du CC comme appoint particulièrement utile dans la gestion de notre société. C'est dans cette perspective que le CA soumet à l'appréciation de l'AG du 16 avril un nouveau libellé de l'article 1er du Règlement d'ordre intérieur. Ce nouveau libellé aura pour objectif de clarifier la compétence consultative du CC et ce que cette compétence implique comme pouvoir d'information auprès des instances de la société en lien avec les attributions décisionnelles du CA et de l'AG.

## Coopérateurs et parts : évolution

	fin 2012	fin 2013	fin 2014	fin 2015
Coopérateurs	1441	1426	1419	<b>1458</b>
Parts	8750	8423	8288	<b>8663</b>
Moyenne parts / coop.	6,07	5,91	5,84	<b>5,94</b>

Parmi les 1 458 coopérateurs à la fin 2015, il y a 14 personnes morales détenant ensemble 51 parts. Il y a notamment 3 écoles de Bruxelles et une coopérative soeur en Flandre, Beauvent cvba. Les 1.444 autres coopérateurs, soit 99%, sont des personnes physiques.



Nous n'avons jamais compté autant de coopérateurs. Nous sommes 39 de plus par rapport à fin 2014. En terme de nombre de parts, nous nous approchons de notre plus haut niveau historique de fin 2012, que nous devrions atteindre à la mi 2016 sans publicité.

8.663 parts, c'est 375 de plus que fin 2014. Voici un résumé des opérations en 2015 :

	Parts	Coopérateurs
<i>Nouvelles souscriptions</i>	+483	+54
<i>Retraits &amp; démissions</i>	-88	-12

<i>Cessions</i>	(26)	-2
<i>Corrections année antérieure</i>	-20	-1
Total :	+375	+39

Toutes les demandes de retrait en 2015 ont été acceptées par le CA. Une demande au deuxième semestre est prise en considération pour 2016.

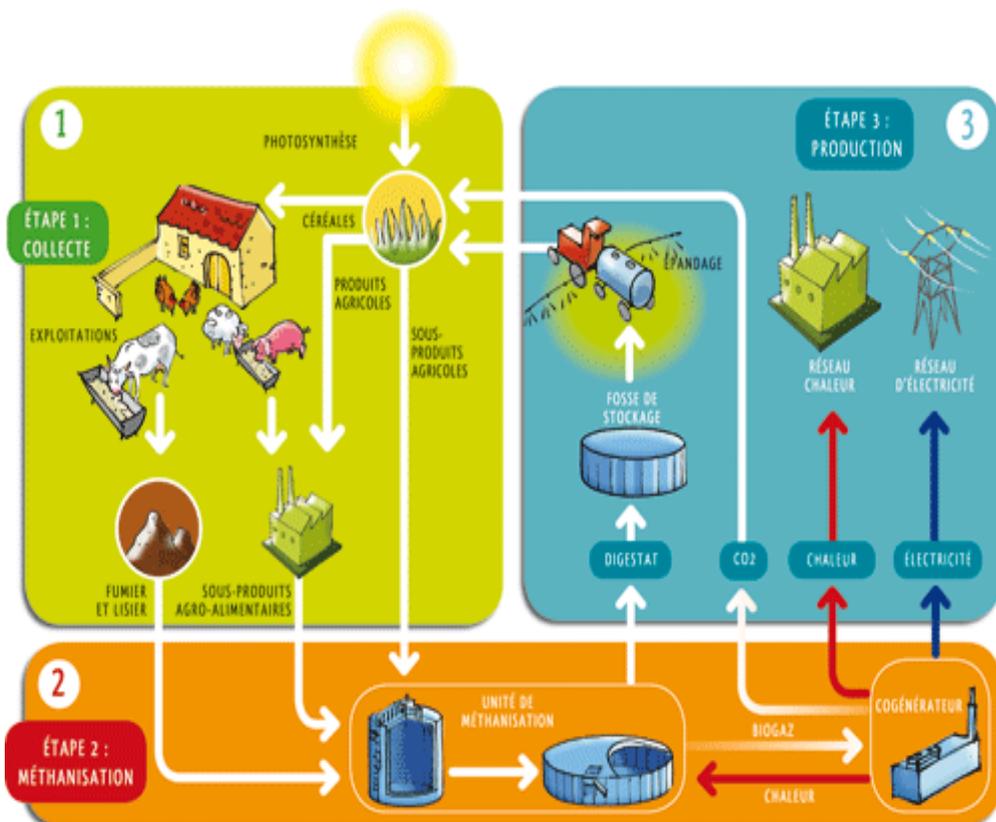
coopérateurs...	mai 2015	mars 2016
sans numéro de compte pour paiement de dividendes	51	32
sans adresse courriel	100	89
sans aucune coordonnée	5	4

# Projets de production

## Ochain

### Le projet

La biométhanisation est un processus naturel (marais, rumen, décharge, lagune, ...) de dégradation de la matière organique en milieu anaérobie (absence d'air, d'oxygène) par l'action combinée de plusieurs communautés de bactéries à une température maintenue à 37°C.



A l'issue de ce processus, il y a production de biogaz et production de digestat

- Le biogaz principal est du méthane ( $\text{CH}_4$ ), combustible non fossile qui permet de produire de l'électricité et de la chaleur via un moteur de cogénération.
- Le digestat est utilisé comme fertilisant agricole de haute valeur.

### Objectifs

Ce projet s'inscrit dans le développement durable avec pour objectifs de :

- Fournir de l'électricité renouvelable équivalente à la consommation de 1.500 ménages.
- Grâce à l'eau chaude résiduelle du moteur, économiser l'équivalent de 500.000 litres de mazout en assurant le chauffage d'un home de 120 pensionnaires, d'une entreprise de 50 salariés ainsi que de quelques maisons particulières.

- Economiser plus de 4.000 tonnes de CO2 chaque année.
- Transformer des déchets et effluents d'élevage en engrais de qualité et sans odeur.
- Créer localement et durablement 7 emplois (directs et indirects).

## Enjeux

### Environnement

- Vu la transformation des déchets et effluents d'élevage en engrais de qualité sans odeur, la biométhanisation agricole permet de se passer d'achats d'engrais, sachant qu'une tonne de pétrole est nécessaire pour produire une tonne d'engrais azoté et que la synthèse de ces engrais chimiques passe par la production du protoxyde d'azote (N2O) 300 fois plus actif dans le réchauffement climatique que le CO2.
- Cette production d'engrais de qualité permettra d'économiser plus de 4.000 tonnes de CO2 / an.
- La combustion de biogaz issu de la biométhanisation n'accroît pas l'effet de serre, car la pousse de la récolte suivante absorbe la même quantité de CO2 (indispensable à la photosynthèse).
- Par ailleurs, les porteurs de projet ont été particulièrement attentifs à minimiser les nuisances pour les riverains sachant que cela peut engendrer des coûts supplémentaires.
- Localisation de l'unité à l'écart des habitations.
- Pas d'opposition au projet de la part des habitants aux alentours du site.
- Ligne électrique allongée de 1000 mètres.
- Aménagement d'un chemin d'accès de 300 mètres.
- Charroi : en moyenne 3 passages/jour mais aucune habitation ne subira 100% du charroi.
- 'tank in tank' pour le stockage du digestat par lot. La zone est classée vulnérable par Nitrawal, ce qui suppose des périodes et contraintes strictes d'épandage. La capacité de stockage a été augmentée en conséquence.
- Respect strict des prescriptions urbanistiques : les cuves seront enterrées aux 2/3 de manière à n'exposer les cuves que sur une hauteur de 6,50m, soit pas plus haut qu'un bâtiment.
- On trouve du maïs parmi les intrants, soit 5.100 tonnes (moins de 23%) sur 22.500 tonnes d'intrants, le reste des intrants étant des déchets agricoles et effluents de ferme.
- Concernant les questions de l'impact de la culture de maïs énergétique sur la culture de maïs alimentaire, le fait de soustraire 70 ha de maïs - surface nécessaire pour une production de +/- 5.000 T de maïs - à la production d'aliment pour bétail n'aura pratiquement aucun impact sur cette problématique. D'autant plus que ces 70 ha représentent seulement 1,4 % de la Surface Agricole Utile (SAU) dans un rayon de ±20 km.

## Socio-économique

- Privilégier l'économie locale.
  - Tous les fournisseurs d'effluents sont situés dans un rayon de 10 km.
  - Les producteurs de maïs sont situés dans un rayon de maximum 20 km.
- Création locale et durable de 7 emplois directs et indirects. Dans un contexte difficile comme celui que nous connaissons, c'est appréciable. Le secteur agricole en Wallonie perd 1000 emplois par an.
- Cycle de vie des produits : depuis la nature pour les rendre à la nature, il s'agit indéniablement d'un bel exemple d'économie circulaire.

## Energie "continue"

Le développement de l'éolien et du photovoltaïque en Wallonie, sources d'énergie intermittentes, réclame une source d'énergie continue pour équilibrer l'alimentation du réseau électrique. La biométhanisation agricole en fonctionnant à 95% du temps, non-stop, peut répondre à cet enjeu.

## Financièrement robuste

- Les matières sont "classiques", avec un mix rendant le procédé robuste.
- La technique est choisie pour assurer le procédé : broyeur des matières solides permettant de filtrer les indésirables (corde, pierre, métal), cuves au temps de rétention suffisant, moteur éprouvé, capacité importante du stockage, ...



- Les fournisseurs principaux sont choisis pour leur connaissance du domaine, leur engagement aux résultats mais aussi pour leur solidité financière.
- Les certificats verts sont, depuis la nouvelle loi, octroyés pour une période déterminée qui, dans le cadre d'Ochain Energie, débute le 1er mai 2016 et se termine au 30 avril 2031. Tout certificat vert non déclaré pendant cette période est définitivement perdu. La perte est de 2500 €/jour pour chaque jour de non production à partir du 1er mai 2016. Vu les retards dans l'obtention des financements, nous devons retarder la mise en œuvre du projet et nous avons introduit une demande auprès de la DGO4 pour postposer le démarrage de l'octroi des CV de 7 mois.
- Le projet a été dimensionné sur base de l'expérience des difficultés rencontrées à ce jour par les unités de biométhanisation en Wallonie afin de permettre l'ajout d'une deuxième unité de cogénération (passage de 600 kW à 1.050 kW).
- Le projet industriel a été audité positivement par M. Philippe Hermand, expert en biométhanisation et facilitateur pour la biométhanisation en Région Wallonne de 2001 à 2013.

- Consulté par la SRIW et SOWALFIN, BIOTREATMENT (Prof Ph. Thonnard), expert en biométhanisation, a rendu un avis favorable sur le projet. Cet avis a permis l'obtention par les banques d'une garantie de 250.000 € de la SOWALFIN.

## Historique

Une étude financée par le GAL du pays des Condruses, qui compte 7 communes (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot), y a décelé 19 sites propices à l'implantation d'unités de biométhanisation, dont Ochain.



ACIS-Group, qui gère le home pour personnes âgées installé dans l'ancien Château d'Ochain, est particulièrement intéressé par la récupération de la chaleur produite lors de la production d'électricité à partir du biogaz. C'est dans ce contexte que ce groupe finance une étude de faisabilité pour l'implantation d'une unité de biométhanisation avec cogénération. Cette étude est réalisée par WALVERT.

Sur sa lancée, WALVERT introduit une demande de permis et l'obtient dès juillet 2014. Etant entendu que WALVERT n'a pas une vocation de développeur, il rembourse à ACIS-Group le coût de cette étude dès que le permis est "revendu" à un porteur de projet.

Quelques semaines après l'obtention du permis, ce marché est conclu avec la sprl Ochain Energie (OCE) dont le gérant et unique actionnaire est Gregory Racelle.

En janvier 2015, OCE conclut une nouvelle convention avec le bureau d'étude WALVERT portant sur le projet à développer, à savoir, l'implantation d'une unité de biométhanisation avec cogénération.

Dès 2014, convaincue de l'intérêt de la diversification des sources d'énergie renouvelables pour produire de l'électricité, notre coopérative EZ s'intéresse à la biométhanisation et confie une mission de prospection à "Energie et Développement Local" (EDL - Thierry Laureys). Dans le cadre de cette mission, début 2015, EDL nous signale une opportunité de participation dans un projet d'implantation d'une unité de biométhanisation avec cogénération à Ochain (Clavier).

Après étude approfondie du projet et après avoir longuement entendu le porteur du projet, le CA de EZ en sa séance de mai 2015, décide de proposer une prise de participation majoritaire à hauteur de 800 k€ dans la sprl Ochain Energie. Malgré des propositions financièrement plus alléchantes (et pressantes), Gregory Racelle nous choisit comme associé, confirmant ainsi sa préférence pour une association avec une coopérative citoyenne.

Le projet est présenté à l'AG du 31 mai 2015 et s'il y a des questions, la décision du CA n'est pas du tout remise en cause.

En juillet 2015, nous devons suppléer à la défaillance de l'un d'entre nous. Philippe Delforge qui porte le dossier depuis le début en tandem avec Marc Installé, se retire pour raisons médicales. Alain Damay le remplace au pied levé.

Pendant les mois qui suivent, nous approfondissons notre connaissance du dossier et nous travaillons à réviser la convention OCE - WALVERT comme le prévoit l'accord EZ - OCE, contresigné par WALVERT pour accord. Mais les négociations avec les banques traînent en longueur. Le refus de Belfius après 9 mois de négociation pour cause d'incompatibilité de la stratégie de crédit avec la "mauvaise image de la filière biométhanisation" nous laisse pantois...

Après le rejet par Belfius en novembre, nous avons décidé de reprendre contact avec MEUSINVEST qui, contacté en février, avait fermé la porte... Nous présentons le dossier le 1<sup>er</sup> décembre et nous recevons un accueil très positif.

Dans les derniers mois de 2015, WALVERT intervient auprès de Gregory Racelle pour pousser d'autres actionnaires en lieu et place de EZ.

En janvier 2016, nous nous rendons compte d'un fameux hiatus entre les assertions de WALVERT et le plan financier dressé par ses soins, à savoir que le prêt CT de 800 k€ "promis" par CREDAL est en réalité un crédit revolving sur 15 ans pour le même montant.

Fin janvier 2016, le comité de crédit de MEUSINVEST répond favorablement à notre demande et nous promet un crédit LT de 1 M€ aux mêmes conditions que BNP.

Début février, outre les problèmes exposés ci-avant, deux faits majeurs nous poussent à décider de rompre toute collaboration avec WALVERT :

1. La société WALVERT nous a caché qu'elle était citée à comparaître pour non respect d'un plan de réorganisation judiciaire qui lui avait été octroyé en 2012, violant ainsi la loyauté qu'OCE est en droit d'attendre de son cocontractant.
2. Comme indiqué ci-avant, le home d'Ochain (ACIS Group) est à l'origine du projet et a payé WALVERT pour réaliser l'étude de faisabilité pour l'obtention du permis unique tout en convenant avec WALVERT d'être remboursé du coût de cette étude (soit 30.250 € TVAC) dès que le permis était accordé et revendu. A ce jour, le home d'Ochain n'a toujours pas récupéré cette avance. Evidemment, le home d'Ochain en fait une condition pour devenir client-chaleur d'OCE... Il faut savoir qu'OCE a acheté ce permis à WALVERT au double du prix de l'étude et que tout a été payé ! Ainsi, WALVERT a bien disposé des fonds nécessaires à un moment donné mais n'en a pas profité pour payer le home. Cette négligence grave menace directement cette relation client et la viabilité de notre projet.

Ce sont les 2 faits relevés par notre avocat comme suffisants et absolument incontestables pour dénoncer la convention. Un arrangement financier à l'amiable est en cours de négociation.

Le 10 février, nous rencontrons tous les opérateurs financiers qui ont répondu positivement à notre demande. Nous ne pouvions que leur expliquer cette situation et que nous étions, dès lors, loin d'avoir bouclé les financements. Les opérateurs financiers nous ont exposé toutes les conditions des crédits.

CREDAL nous promet un prêt court terme de 200 k€ pour pré-financer les subsides UDE. Dès lors il ne nous reste plus qu'à trouver 200 k€ pour boucler ce préfinancement (cf tableau ci-après)

Indépendamment de ces problèmes avec WALVERT, nous avons également dû constater des difficultés dans les relations avec le Pr Thonart. Lors de l'AGE, nous avons présenté le professeur comme un partenaire privilégié qui pourrait renforcer notre position auprès des banques... Nous avons découvert ensuite que les négociations avec le Pr Thonart n'étaient pas simples vu ses exigences pour une entrée comme actionnaire minoritaire (et fournisseur potentiel d'un cocktail de bactéries permettant de booster la biométhanisation) dans le capital d'OCE : évolution en SA, pouvoir démesuré d'intervention dans la gestion par rapport à une position d'actionnaire minoritaire, priorité/exclusivité pour les matières premières qu'il pourrait fournir, 10% du capital pour débiter et 20% après 3-4 ans, etc.

A charge pour nous de revoir nos plans en conséquence en stabilisant l'actionariat et en présentant un plan financier solide et stable, corrigé en fonction des changements de promesses de financement et du nouveau planning. Ce que nous nous sommes attachés à faire après cette rencontre.

En ce qui concerne le planning, compte tenu des passages ou nouveaux passages auprès des comités de crédit, des procédures de pari passu entre les prêteurs, des délais chez le(s) notaire(s) pour les mandats hypothécaires, etc. nous pouvons, au mieux, espérer clôturer tous les financements pour le 30 avril prochain. Le meilleur planning pour le démarrage de la phase réalisation (1ers bons de commande, 1ers travaux, ...) est donc le mois de mai prochain.

L'appel aux coopérateurs pour des prêts subordonnés a répondu à nos attentes. Nous avons obtenu des promesses pour 395 k€, l'objectif était de 300 k€.

Finalement, le PR Thonart renonce à une participation.

La SPRL Ochain Energie est en cours de transformation vers une SCRL... Les actionnaires seront Gregory Racelle, Emissions Zéro, Condroz Energies Citoyennes et CORETEC.

## Le point sur le financement

### Besoins en financement

<b>Terrain &amp; équipements (CAPEX)</b>	<b>4.888.000</b>
<b>Perte cumulée au 30/06/2016</b>	<b>80.000</b>
<b>BFR moyen</b>	<b>500.000</b>
<b>Total des besoins de financement</b>	<b>5.468.000</b>

## Financement

Capital	Montant	Statut
GR	100.000	OK
Emission Zero	1.000.000	OK
Condroz Energies Citoyennes	10.000	OK
CORETEC	150.000	OK
<b>Prêts</b>		
Prêt subordonné MT (PS1)	155.000	OK
Prêt subordonné LT (PS2)	240.000	OK
Prêt bancaire LT BNP+MEUSINVEST	2.000.000	OK
Prêt bancaire LT CREDAL	300.000	OK
XX1 Financement BFR (CT - 36 mois)	200.000	En recherche
	<b>4.155.000</b>	
<b>Pré-financement subsides UDE (1.332.000€)</b>		
BNP Préfin Subside RW UDE	800.000	OK
CREDAL Préfin Subside RW UDE	200.000	OK
XX0 Préfin Subside RW UDE	200.000	En recherche
	<b>1.200.000</b>	

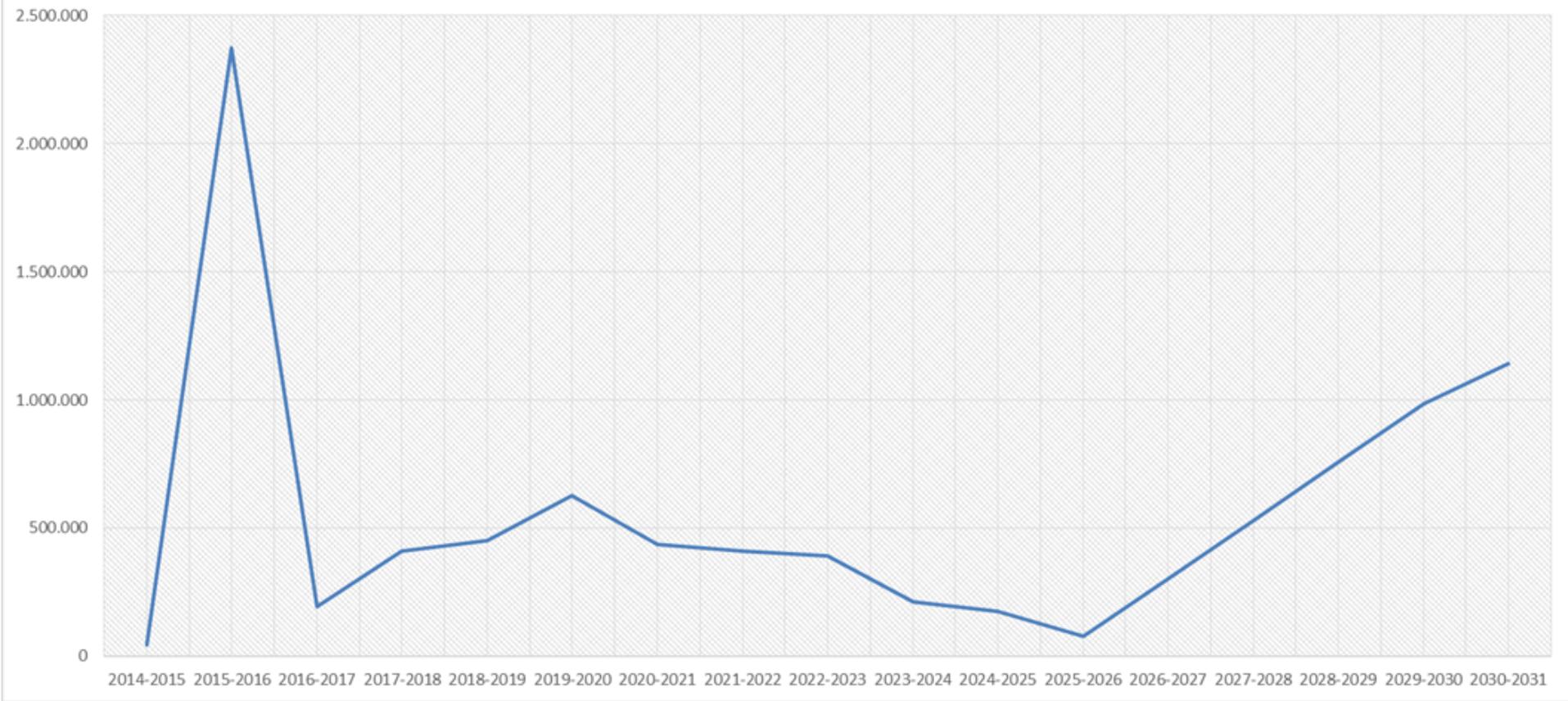
## Planning

Apport de fonds propres complémentaires	29/02/2016
Accord banque	30/04/2016
Démarrage (commandes, 1ers travaux, ...)	1/05/2016
Go/noGo réseau chaleur	1/10/2016
Chargement digesteur	11/2016
Montée en puissance (et 1ers CV...)	12/2016
Travaux installation réseau chaleur	12/2016
Production d'électricité à pleine charge...	1/01/2017
Fourniture chaleur	02/2016

## Compte de résultats prévisionnels

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Chiffre d'affaires	648.910	1.232.635	1.235.179	1.237.748	1.240.342	1.242.963	1.245.610	1.248.283	1.250.983	1.253.710	1.256.464	1.259.246	1.262.056	1.265.871	1.268.747
Vente électricité	89.804	166.749	168.416	170.100	171.801	173.519	175.254	177.007	178.777	180.565	182.371	184.194	186.036	187.897	189.776
Vente chaleur	29.201	87.602	88.478	89.363	90.257	91.159	92.071	92.992	93.921	94.861	95.809	96.767	97.735	99.690	100.687
Vente CV	495.762	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254	915.254
Prestations	5.417	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Digestat	28.725	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031	53.031
Achat Matières	-27.156	-43.450	-43.450	-43.450	-54.313	-54.313	-54.313	-54.313	-54.313	-67.891	-67.891	-67.891	-67.891	-67.891	-84.863
Achat maïs	-104.125	-178.500	-178.500	-178.500	-223.125	-223.125	-223.125	-223.125	-223.125	-278.906	-278.906	-278.906	-278.906	-278.906	-348.633
Variation de stock maïs	-7.438	0	0	0	14.875	1.653	184	20	2	18.594	2.066	230	26	3	23.243
	-308.194														
Services & biens divers	-233.224	-340.919	-345.810	-350.812	-355.893	-361.077	-366.367	-371.766	-377.274	-382.896	-388.632	-394.486	-400.459	-406.555	-412.776
Rémunérations	-74.970	-113.298	-116.139	-119.600	-121.992	-124.432	-126.920	-129.459	-132.048	-134.689	-137.383	-140.130	-142.933	-145.792	-148.708
EBITDA	201.997	556.468	551.281	545.386	499.895	481.669	475.068	469.641	464.225	407.922	385.719	378.063	371.892	366.730	297.010
Amortissement	-232.945	-349.418	-349.418	-349.418	-349.418	-349.418	-349.418	-339.726	-300.698	-300.698	-300.698	-300.698	-300.698	-300.698	-300.698
Bénéfice d'exploitation	-30.948	207.051	201.863	195.968	150.478	132.252	125.650	129.915	163.527	107.224	85.020	77.364	71.194	66.032	-3.689
Amortissement subside RW	0	27.746	73.342	99.120	99.120	99.120	99.120	99.120	99.120	99.120	99.120	99.120	99.120	99.120	99.120
Amortissement subside FEADER	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	-154.556	-152.181	-120.098	-85.640	-74.119	-56.923	-44.460	-31.996	-19.533	-7.070	-0	-0	-0	-0	-0
Bénéfice avant impôt	-185.505	82.616	155.107	209.448	175.478	174.448	180.310	197.038	243.114	199.274	184.140	176.484	170.313	165.151	95.431
Impôt sur le résultat	0	0	0	-7.489	-19.474	-19.154	-20.979	-26.186	-40.529	-26.882	-22.171	-19.787	-17.867	-16.260	0
Résultat net	-185.505	82.616	155.107	201.959	156.004	155.295	159.332	170.853	202.585	172.392	161.969	156.697	152.447	148.892	95.431
Tantième distribué	0	0	3.346	24.680	19.064	18.978	19.471	20.879	24.757	21.067	19.793	19.149	18.630	18.195	12.167
Dividende distribué	0	0	17.847	138.402	106.909	106.423	109.190	117.085	138.831	118.140	110.997	107.384	104.471	102.035	64.893
ROE (Résultat net)		6,56%	12,31%	16,03%	12,38%	12,32%	12,65%	13,56%	16,08%	13,68%	12,85%	12,44%	12,10%	11,82%	7,57%
ROE (Dividende distribué)		0,00%	1,42%	10,98%	8,48%	8,45%	8,67%	9,29%	11,02%	9,38%	8,81%	8,52%	8,29%	8,10%	5,15%

### Evolution trésorerie / an (prévisions)



## Monceau Hydro

EZ s'est engagé dans ce projet de centrale hydroélectrique à Monceau-sur-Sambre sous forme d'un prêt subordonné à la société Monceau Hydro.

Ce projet consiste en l'installation et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le barrage-écluse n° 10 de la Sambre, à Monceau-sur-Sambre.



EZ s'est engagé à contribuer financièrement au projet sous forme d'un prêt subordonné de 250.000€ aux conditions suivantes : intérêt variable de 4 à 7% en fonction de la production, durée maximum de 15 ans, remboursement du capital au terme du contrat mais possibilité de remboursement après 7 ans, droit de regard chaque trimestre sur la gestion et possibilité d'exiger le remboursement du prêt en cas de problème majeur. Etant entendu que, malgré l'instauration de certains garde-fous, cela reste toujours une forme de capital à risque.



Pour diverses raisons, le projet a été retardé de quelques mois. D'une part, les permis et attestations d'octroi de certificats verts ont été attribués plus tard que prévu, et d'autre part, les négociations pour le choix de l'entrepreneur de génie civil ont été longues et ardues.

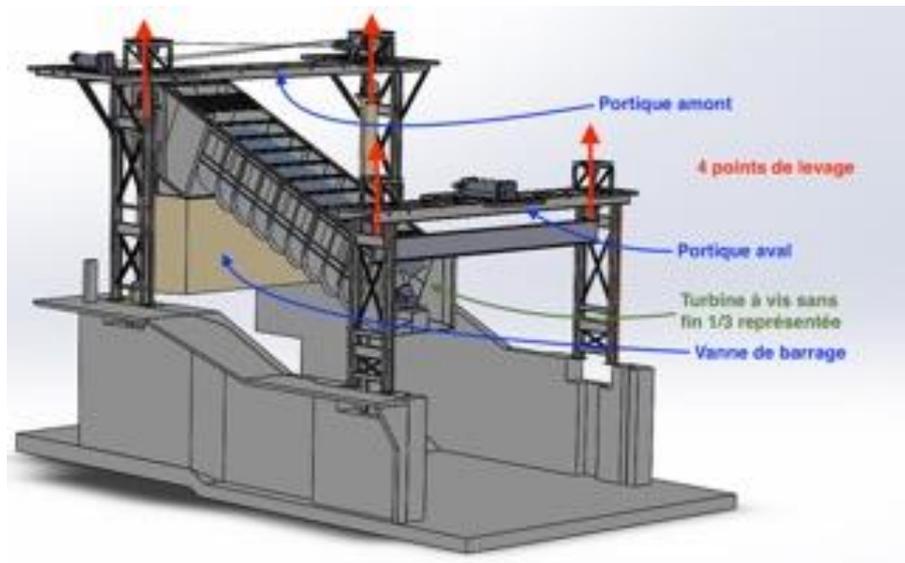
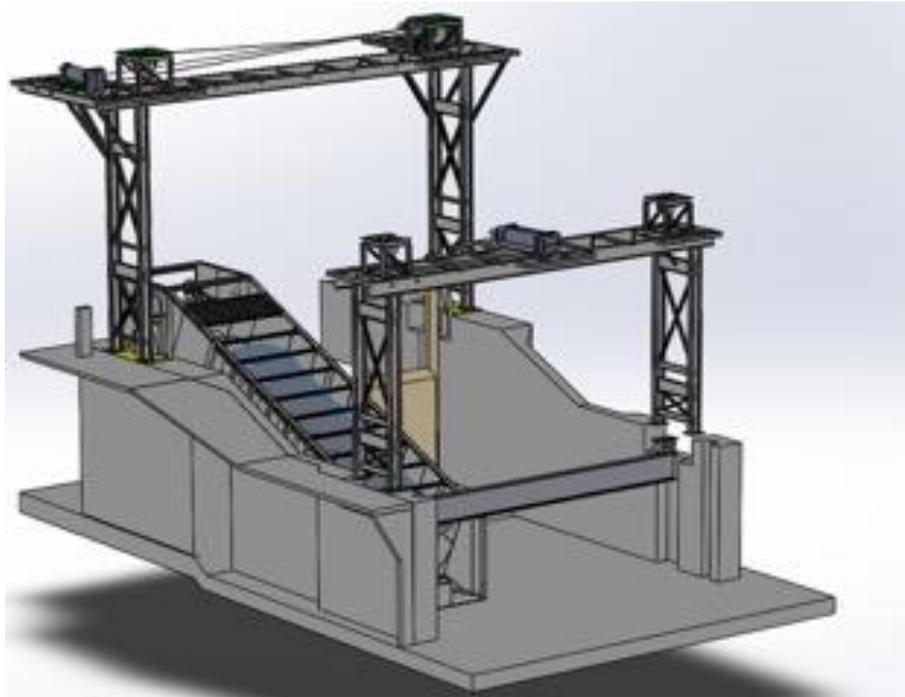
Les coûts de génie civil sont finalement plus importants que prévu. Le montant global des investissements est maintenant de l'ordre de 3.200.000€ (contre 2.870.000€ début 2015). Le projet sera financé par Triodos qui a imposé la création d'une nouvelle société pour développer et exploiter la centrale hydroélectrique. Nous investissons donc dans une nouvelle entité, à savoir la société anonyme Monceau Hydro.

### Planning général à ce jour

- Début mai : mise à sec
- Mi-mai - début juillet : travaux de génie civil
- Août : opérations mécaniques levage et pose de la structure
- Fin septembre - début octobre : mise en service

### Fiche technique

- Chute max : 4,75 m
- Débit moyen : 16,3 m<sup>3</sup>/sec
- Turbine : 3 vis d'Archimède
- Puissance installée : 605 kW
- Productible moyen (estimation) : 2,2 GWh/an
- Certificats verts : 2,5 CV/MWh



## Platinerie

Situé à Lobbes sur la propriété de Jean Castin, bénéficiant d'une forte participation citoyenne locale via l'asbl Haute Sambre en Transition, ce projet a franchi une étape importante avec l'introduction de la demande de permis d'urbanisme en octobre 2015.



### Caractéristiques essentielles

- C'est la résurrection du moulin à eau des "Forges & Platineries de la Sambre", sur un canal de dérivation de la Sambre, à hauteur du barrage-écluse n° 4 de la Sambre, à Lobbes. Ce bief ainsi que les ruines de l'ancien moulin se situe dans la propriété de Jean Castin, coopérateur EZ depuis plusieurs années.
- Rénovation du bief et mise en place d'une vis d'Archimède et de son infrastructure technique.
- Dans ce projet, nous coopérons avec Jean Castin et l'asbl Haute Sambre en Transition.
- Pour la première fois, EZ agit comme un véritable développeur de projet et a confié les études techniques à MTBE sa, l'un de ses partenaires privilégiés en hydroénergie.
- L'un des enjeux de ce projet est sa forte participation citoyenne locale via l'asbl Haute Sambre en Transition



### Statut

Fin octobre 2015, après de nombreuses réunions du groupe de projets hydro avec ou sans les représentants du bureau d'études MTBE, nous avons franchi une étape importante dans le processus de développement : la demande de permis d'urbanisme a été introduite.

Normalement, nous aurions dû introduire une demande de "modifications du cours d'eau" concomitamment à la demande de permis d'urbanisme. Mais, certains fonctionnaires de la RW nous avaient laissé entendre que cela ne serait pas nécessaire.

Mal nous en a pris : notre demande s'est vue accablée d'avis défavorables dont ceux de la DGO2, Département des Voies hydrauliques, Direction de Charleroi et de la DGO4, Département de la Nature et des Forêts.

Après contact avec ces 2 administrations, nos demandes sont mises en suspens jusqu'à ce que nous ayons rencontré ces administrations pour leur expliquer notre projet de manière détaillée. Nous avons été rassurés : il n'y avait pas d'opposition réelle à notre projet mais

le message était clair : ce genre de projet ne peut s'imaginer qu'en bonne collaboration avec les administrations précitées.

Durant cette période d'attente, nous en avons profité pour affiner nos données.

- Nous avons pris contact avec les fonctionnaires locaux de la DGO2 et en bonne collaboration avec eux, nous allons pouvoir analyser les relevés des niveaux d'eau en amont et en aval, le but étant d'observer l'évolution des niveaux lorsque les débits de la Sambre varient fortement ou en période de crues, afin de vérifier les conditions auxquelles la centrale sera confrontée.
- Michel, notre "fort en math", est en train de traduire tous ces chiffres en graphiques.
- En fonction des résultats de cette analyse, nous continuerons à affiner notre compte de résultats prévisionnel.



### Planning général à ce jour

- 05/2016 : permis d'urbanisme et autorisation de prise d'eau.
- 05-06/2016 :
  - Cahier des charges et demandes de prix ;
  - Octroi des certificats verts ;
  - Constitution de la coopérative locale.
- 08-09/2016 : travaux de génie civil
- 10/2016 : mise en production

### Fiche technique

- Chute max : 1,43 m
- Débit prélevé : 5 m<sup>3</sup>/sec
- Turbine : 1 vis d'Archimède
- Puissance installée : 55 kW
- Productible moyen (estimation) : 350 MWh/an
- Certificats verts : 1,8 CV/MWh

## Les projets éoliens à Courcelles

Courcelles s'avère être un territoire "venteux" !

Cette Commune compte en effet, pas moins de 3 projets de parcs éoliens et il est peut-être question d'un 4<sup>ème</sup> projet. A propos de ce dernier projet, nous n'avons pas assez d'éléments pour en parler à l'heure d'écrire ces lignes. Mais déjà avec 3, qui dit mieux ?

Dès 2013, nous avons été en contact avec un groupe de citoyens motivés par la participation citoyenne dans le développement des énergies renouvelables. Ce groupe s'est structuré en association citoyenne locale sous le nom de Courc'Eole en 2014.

### Projet de parc éolien de Gouy-lez-Piéton (E42)

Situation : le long de l'autoroute E42/A15 au niveau de la sortie 17, dans l'angle formé par la rue Fontaine de la Justice et la E42

Après avoir essuyé un refus par les fonctionnaires de la RW et sur recours de Ventis, ce projet s'est vu attribuer en janvier 2015, un permis unique par Carlo Di Antonio, Ministre de l'Environnement.

Malheureusement, la Commune de Pont-à-Celles, directement voisine de Courcelles, ne l'entend pas de cette oreille et a déposé, en mars 2015, un recours au Conseil d'État contre ce permis. Les arguments sont les habituels arguments avancés par les anti-éoliens. L'avis du CE pourrait être rendu en octobre 2016. Wait and see...

Pour rappel, la commune a convenu avec Ventis d'une participation à hauteur de 20%, à partager entre la Commune et les citoyens. La forme de cette participation est toujours à l'étude.

### Projet de parc éolien de Gouy-lez-Piéton (Morelmont)

Situation : à l'extrême-nord de la Commune de Courcelles, rue de Nivelles.

Ce projet, développé par Electrabel, n'a pas été soutenu ni par la Commune de Courcelles, ni par Courc'Eole.

A ce jour, nous sommes sans nouvelles de la suite donnée à ce projet.

### Projet de parc éolien de Trazegnies

Situation : à l'ouest du périphérique R3, entre la sortie n° 1 de Chapelle-Lez-Herlaimont et l'aire de stationnement de Fontaine-l'Évêque.

Nombre d'éoliennes : 3

Ce projet développé par EDF-Luminus est soutenu par la Commune de Courcelles et par Courc'Eole. Il y est question d'une participation de la Commune et de Courc'Eole dans les mêmes conditions que dans le projet de Gouy-E42.

L'enquête publique dans le cadre de l'Étude d'Incidence sur l'Environnement s'est terminée il y a quelques semaines. Certains riverains habitant la Commune limitrophe de Chapelle-

Lez-Herlaimont s'opposent au projet (on peut reconnaître là la patte de Vents de Raison...). A l'écoute de ses habitants riverains, la Commune de Chapelle a remis un avis défavorable sur le projet.

## Projet éolien de Modave dans la province de Liège

En novembre 2014, Emission Zéro était présent à la réunion d'information publique concernant le projet d'un parc de 5 éoliennes au lieu-dit « Campagne des 2 Bonniers » sur la commune de Modave. A cette occasion, un premier contact a eu lieu avec le promoteur et la Commune.

Ce n'est finalement que suite à un recours auprès du Ministre, début octobre 2015, que le Ministre DI ANTONIO a octroyé le permis pour 5 éoliennes. Pour ce permis, le communiqué du Ministre indique très clairement que :

« Soutenu par le Collège communal de Modave, le projet est **ouvert à la participation citoyenne** »

Située au sein d'un paysage déjà fortement marqué par la présence des lignes électriques haute tension rejoignant la centrale nucléaire de Tihange, l'implantation du nouveau parc ne sera pas visible depuis le centre historique de Huy et respectera les prescrits du Cadre de référence en matière de distance par rapport aux zones d'habitats environnantes (la première zone d'habitat étant située à environ 630 m).

La production moyenne annuelle du parc de 5 éoliennes est estimée entre 27.602 MWh et 36.888 MWh, soit, à projection maximale, à la consommation électrique de 9.970 ménages wallons.

... un bridage des éoliennes est prévu afin de protéger les chiroptères et le maillage écologique le long de la rue de la Sarte. Ce bridage permettra également de respecter les normes acoustiques des conditions sectorielles. En outre, le projet respectera les normes en ce qui concerne l'effet stroboscopique par le placement de dispositifs d'immobilisation temporaire.

Emissions Zéro a dès lors re-contacté la Commune pour lui faire part de son intérêt à participer à ce projet. La Commune a pris acte de notre demande, nous indiquant qu'elle nous re-contactera lorsque la période de recours auprès du Conseil d'Etat sera terminée. Ce qui est le cas. Il est prévu de se rencontrer au début du mois d'avril 2016.

La Commune a obtenu du promoteur Electrabel la cession d'une éolienne à son profit. Elle compte créer une coopérative pour exploiter cette éolienne, coopérative à laquelle elle invitera à participer les citoyens locaux mais aussi notre coopérative.

Pour renforcer une participation locale, Emissions Zéro a contacté la coopérative Ferréole pour se joindre à elle. Mais celle-ci a décliné. Nous restons ouverts à une autre coopérative citoyenne.

## Projet éolien de Wanze-Héron en province de Liège

En mai 2015, avec la coopérative HesbEnergie, Emissions Zéro a appuyé le projet d'Electrabel de développer un parc éolien sur les communes de WANZE (4 éoliennes) et de HERON (2 éoliennes).

Le projet original de 6 éoliennes placées perpendiculairement à l'autoroute a été fondamentalement revu pour se situer à présent le long de l'autoroute. 5 éoliennes ne posent pas de problème spécifique alors que la 6e doit prévoir un dispositif spécial de balisage.

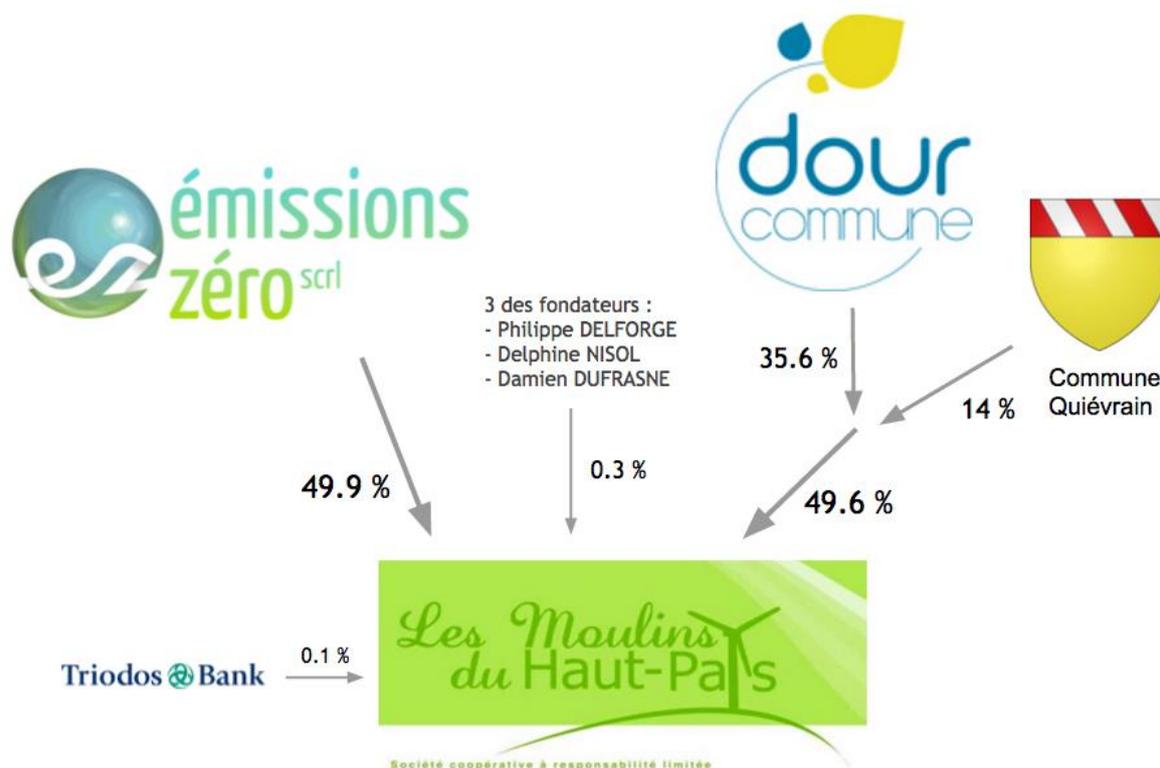
Emissions Zéro a donc soutenu ce projet en émettant un avis conditionnel demandant à Electrabel de mettre en œuvre les recommandations de l'auteur de l'Étude d'Incidence sur l'Environnement, plus particulièrement celles qui concernent le paysage, le bruit, la sécurité et la santé pour rencontrer les préoccupations des riverains de ce parc. Plus de 400 lettres de coopérateurs soutenant conditionnellement ce projet ont été déposées en réponse à l'Enquête publique.

Cela n'a pas empêché les autorités communales de WANZE et de HERON d'introduire un recours auprès du Ministre contre la demande d'Electrabel.

En mars 2016, le Ministre Di Antonio a octroyé le permis pour les 4 éoliennes situées sur le territoire de la commune de WANZE, estimant que les critères retenus par la Région Wallonne étaient bien tous rencontrés à présent que les éoliennes se situent en bordure de l'autoroute. Par contre, il a renoncé à octroyer le permis aux 2 éoliennes situées sur le territoire de la commune de HERON.

Les communes ont la possibilité d'introduire un recours auprès du Conseil d'Etat. Il faut donc attendre pour savoir si l'une d'entre elles le fera.

# Restructuration du capital social de Moulins du Haut Pays



Conformément à l'accord conclu avec Dour et Quiévrain lors de la constitution le 21 décembre 2009 de la SCRL Moulins du Haut Pays (MHP), un pacte d'associés a été adopté le 21 décembre 2015 entre Emissions Zéro et ses partenaires communaux pour porter la répartition des parts sociales et le droit de vote à 50/50 entre, d'une part, les Communes et, d'autre part, Emissions Zéro. A cet effet, la SCRL Emissions Zéro a cédé 248 parts (177 à Dour, 70 à Quiévrain, 1 rachetée par MHP) au prix de 1120,05 € la part. Ce prix a été fixé conformément à l'article 7 des statuts de la SCRL MHP. Pour rappel, cette disposition imposée à l'époque par les Communes était libellée comme suit : « La cession des parts sociales (aux communes) aura lieu au pair comptable de base soit mille cent euros (1 100€) par part sociale majoré lui-même d'un point cinq dixième pour cent (1,5%), sauf décision contraire de l'assemblée générale délibérant selon la majorité requise pour la modification des statuts ». Soit une somme totale de 276 651,08 € à verser à Emissions Zéro.

Le pacte a aussi dû prendre en considération le fait que Emissions Zéro ne peut détenir dans une société qui lui est liée, à savoir MHP, plus de 49,9 % de ses parts, sous peine de ne plus avoir accès comme PME aux subventions de l'U.E. dans d'autres projets d'entreprises liées telles que Ochain Energie. Cette contrainte a été surmontée en demandant à MHP de racheter une de ses propres parts qui sera privée de tous ses droits.

Ce pacte a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2015. Toutefois, il a été convenu que le montant à distribuer des bénéfices reportés des exercices antérieurs de MHP - soit une

somme de l'ordre de 239 557 € - serait réparti sur base des participations financières en vigueur au 31 décembre 2014. Soit 75 % pour Emissions Zéro et 25 % pour les Communes.

Enfin, le pacte fixe un nouvel avenir ambitieux pour MHP : développer de nouveaux projets d'énergie renouvelable, qu'ils soient éoliens, photovoltaïques, de biomasse et de bio-méthanisation ou, encore hydroélectriques. Grâce aux sommes engrangées par Emissions Zéro, celle-ci pourra, demain, y contribuer à due concurrence.

Le pacte a dû tenir compte, au jour de sa conclusion, de la ferme volonté de trois associés fondateurs de ne pas se départir de la part que chacun d'entre eux détenait dans le capital social de MHP. Cette décision concertée a été rencontrée grâce à la bonne volonté de la Commune de Dour. Celle-ci a accepté de prendre virtuellement les parts de ces trois associés sur son quota de participation au capital social de MHP.

Toutefois, au lendemain de la conclusion du pacte d'associés entre EZ et ses partenaires communaux, l'un des associés fondateurs a changé d'avis. Par courrier recommandé daté du 23 décembre 2015, l'intéressé a demandé de racheter sa part au prix avantageux proposé par EZ avant la conclusion du dit pacte ! Ce changement d'attitude a mis à nouveau EZ en difficulté en raison même de cette règle de subventionnement européen selon laquelle EZ ne peut pas dépasser 49,9 % du capital de MHP. Ce qui serait le cas si EZ achetait sans autre précaution la part que cet associé fondateur veut aujourd'hui lui vendre. Dès lors, de nouvelles discussions sont en cours, en particulier avec la commune de Dour, pour sortir de l'imbroglio dans lequel les tergiversations de ce fondateur de MHP placent à nouveau notre société. Ces discussions, à l'heure où ce rapport est écrit, porte sur un rachat d'une part supplémentaire de EZ détenue dans MHP par la Commune de Dour au prix de la valeur comptable au 31/12/2015 en application des nouveaux statuts de MHP. Ce rachat permettra ensuite à EZ d'acquiescer auprès de l'intéressé, la part de MHP qu'il détient et pour laquelle il réclame le prix de 3 100€, prix proposé par EZ avant la conclusion du pacte d'associés.

# Activités de MHP

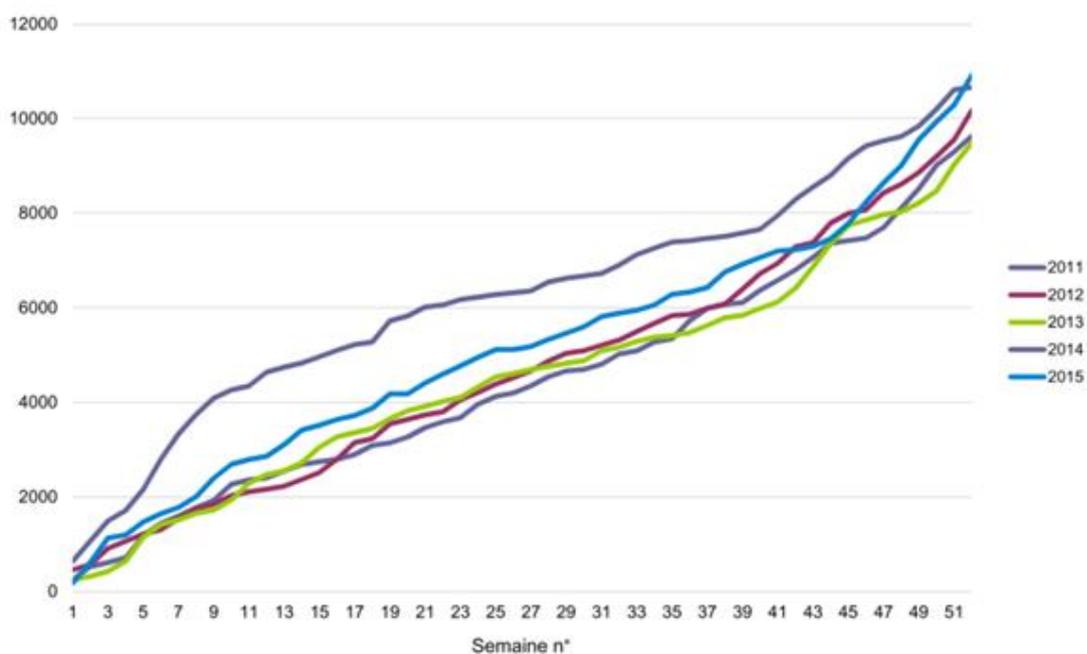
Rédigé par Michel Wojewodzic en date du 28 mars 2016.



## Composition du conseil d'administration MHP

Représentants EZ	Représentants des communes
Michel Wojewodzic, président	Muriel Monoyer
Alain Damay	Georges Cordiez
Patrick Kelleter	Christine Gréco

## Productions annuelles



## Comptes de résultat MHP (avant approbation du bilan 2015)

Compte de résultat	2011	2012	2013	2014	2015 (*)
Chiffre d'affaires	€ 1.206.084	€ 1.181.972	€ 1.102.338	€ 1.246.723	€ 1.213.476
<b>Mutualisation</b>	<b>€ 82.690</b>	<b>€ 137.661</b>	<b>€ 72.699</b>	<b>€ 107.176</b>	<b>€ 100.019</b>
Marge brut d'exploitation	€ 1.049.059	€ 950.409	€ 838.007	€ 956.864	€ 905.941
Résultat d'exploitation	€ 516.337	€ 389.155	€ 312.780	€ 418.762	€ 371.096
Bénéfice de l'exercice à affecter	€ 385.928	€ 291.976	€ 257.362	€ 382.854	€ 351.962
(*) sous réserve d'approbation					

### MHP 2015 : faits principaux

- Chiffre d'affaire 1 213 476 €
- Bénéfice à affecter 351 962 € (avant approbation du bilan)
- Endettement de MHP au 31 décembre 2015 : 2 158 864€ (dettes à plus d'un an)
- Contrat de vente électricité et Certificats verts à Electrabel
- Finalisation des accords entre actionnaires (AGE décembre 2015):
  - 49,9% EZ /49,6% communes / 0,4% autres (0,1% (une part) est rachetée par MHP)
  - Nouvelles missions de MHP : Les associés s'engagent par cet accord à pouvoir développer de nouveaux projets d'énergie renouvelable. Cet accord prévoit que ces investissements seront financés par augmentation de capital et par emprunt de façon à affecter les résultats en priorité à la distribution de dividendes.
  - Nouveau conseil d'administration composé de six administrateurs dont deux administratrices ; 3 représentants EZ et 3 représentants des communes
- Comité exécutif composé de trois personnes :  
Michel Wojewodzic, Giovanni Burlin et Simon Debiève

## Prévisions 2016

- Effondrement des cours de l'électricité fin 2015 dans un climat économique international incertain illustré par un pétrole dont le cours est historiquement au plus bas. Actuellement les contrats de vente électricité à terme pour 2017, 2018 et 2019 se négocient à moins de 28€ le MWh. Les cours de l'électricité ont également baissé dans les pays voisins (Allemagne 23€, France et Hollande : 25€).
- Au moment d'écrire ces lignes, le prix de vente de l'électricité MHP est fixé pour 50% à 41.67€ le MWh; pour le solde, le prix de vente suit le Belpex.  
→ le prix de vente du MWh dépassera difficilement 100€ en 2016.
- Impôts des sociétés à prévoir en 2016 : 48 800€ (première année durant laquelle un Isoc sera dû, les déductions pour investissement étant épuisées)
- Budget maintenance 2016 : 111 000€  
C'était 86 000€ en 2014; pas de charges de maintenance particulières à prévoir dans les 5 ans, le contrat de maintenance avec le constructeur, qui dure 12 ans, nous couvre des risques de pannes et des frais de réparation y afférents durant cette période

## Budget 2016-2020

Les Moulins du Haut Pays							
		Compte	Budgets				
		2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Total des ventes</b>		<b>1.113.456,37</b>	<b>890.820,00</b>	<b>820.260,00</b>	<b>820.260,00</b>	<b>820.260,00</b>	<b>820.260,00</b>
<b>Total coûts opérationnels:</b>		<b>207.515,84</b>	<b>211.666,16</b>	<b>215.899,48</b>	<b>220.217,47</b>	<b>224.621,82</b>	<b>229.114,26</b>
Amortissements		485.465,96	485.465,96	485.465,96	485.465,96	485.465,96	485.465,96
Provisions pour démantèlement		21.352,26	21.352,26	21.352,26	21.352,26	0,00	0,00
Taxe éoliennes		24.000,00	24.000,00	24.000,00	24.000,00	24.000,00	24.000,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>371.096,52</b>	<b>144.287,91</b>	<b>69.472,22</b>	<b>65.131,42</b>	<b>82.056,07</b>	<b>77.539,90</b>
<b>Total Produits financiers</b>		<b>101.370,82</b>	<b>100.500,00</b>	<b>100.500,00</b>	<b>101.000,00</b>	<b>101.000,00</b>	<b>101.000,00</b>
Intérêt Dette principale ( A ) 12 ans		95.878,77	82.232,11	69.632,02	57.686,59	44.933,49	44.933,49
Intérêt Dette EZ PS-A		12.018,83	10.445,33	8.844,84	7.327,50	5.707,57	5.707,57
Intérêt Dette EZ PS-B		12.167,03	7.537,27	2.891,61			
Frais de banque		441,02	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
<b>Total Frais financiers:</b>		<b>120.505,65</b>	<b>100.714,71</b>	<b>81.868,47</b>	<b>65.514,09</b>	<b>51.141,06</b>	<b>51.141,06</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>351.961,69</b>	<b>144.073,20</b>	<b>88.103,75</b>	<b>100.617,33</b>	<b>131.915,01</b>	<b>127.398,84</b>
Précompte			1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
Isoc (prévisionnel)			48.840,81	29.867,17	34.109,28	44.719,19	43.188,21
<b>Résultat Net</b>		<b>351.961,69</b>	<b>95.232,38</b>	<b>58.236,58</b>	<b>66.508,06</b>	<b>87.195,82</b>	<b>84.210,63</b>
<b>Chiffres clés</b>							
Production nette	(MWh)	11.225,00	9.800,00	9.800,00	9.800,00	9.800,00	9.800,00
Electricité	(€/MWh)	41,62	36,00	28,00	28,00	28,00	28,00
Certificats Verts	(€/MWh)	66,00	65,00	65,00	65,00	65,00	65,00
Prix de Vente total	(€/MWh)	107,62	101,00	93,00	93,00	93,00	93,00
<b>Taux ISOC :</b>		<b>33,90%</b>					
Report paiement Cv si payés à	3 mois	186.565,21	159.250,00	159.250,00	159.250,00	159.250,00	159.250,00
Report paiement Cv si payés à	6 mois	373.130,42	318.500,00	318.500,00	318.500,00	318.500,00	318.500,00
Report paiement Cv si payés à	8 mois	497.507,23	424.666,67	424.666,67	424.666,67	424.666,67	424.666,67

## Gouvernance

- Multiples échanges entre CA EZ et représentants principaux EZ chez MHP, qui sont en charge de la gestion opérationnelle de MHP.
- Même si ces échanges ne sont pas formellement finalisés, faute de temps ou de disponibilité de la part des acteurs en présence, l'accent a été mis sur
  - Information mutuelle entre CA.
  - Échanges de réflexions sur les attentes du CA EZ et du nouveau président MHP.
  - L'accent est mis sur le partenariat entre coopératives et communes.

(Il convient de signaler que ces échanges sont encore à améliorer ; pour des raisons indépendantes de notre volonté, il n'a pas été possible de finaliser certaines tâches, comme par exemple la prévision de besoins en fonds de roulement qui s'impose dans un contexte de réduction des marges et de risque de retour à de longs délais de paiement des CV à partir de 2018. Présence limitée des administrateurs EZ chez MHP ; amélioration souhaitée.)

- Les membres représentant les communes au CA MHP sont conscients du tournant pris par MHP à l'occasion de la mise en place du nouveau comité exécutif, dont tous les membres se sont renouvelés en 2015 ; ceux-ci sont tous des coopérateurs bénévoles Emissions Zéro.

## Comité exécutif MHP

- Giovanni Burlin, Simon Debiève et Michel Wojewodzic constituent le comité exécutif MHP; d'autres personnes sont prêtes. Que celles-ci veuillent bien excuser mon silence depuis décembre 2015, je n'ai pas eu le temps de préparer leur accueil.
- Réunion mensuelle du comité exécutif, qui se répartit les tâches nécessaires au suivi et au fonctionnement de MHP.
- Les membres actuels du comité exécutif ont suivi en janvier 2016 une démonstration de sécurité ENERCON sur l'accès aux éoliennes.



# Fourniture d'électricité.

## L'activité fourniture via notre convention avec Energie 2030

Sur base des dernières données communiquées par Energie 2030 sur l'état de la fourniture des coopérateurs d'EZ en août 2015, nous pouvons établir les données suivantes :

Nombre de domiciles (en Belgique)	Moins de 4 parts	4 parts et plus	TOTAL
Fournis par E2030	64	109	173
Non fournis par E2030	666	439	1105
<b>TOTAL</b>	<b>730</b>	<b>548</b>	<b>1278</b>

Jusqu'en février 2014, tous les coopérateurs ont pu souscrire un contrat de fourniture d'Energie 2030 en profitant d'une ristourne de 40 € (htva) prise en charge par EZ. Depuis lors, la fourniture d'électricité par Energie 2030 a été conditionnée à la détention de 4 parts.

Ainsi, parmi nos 548 ménages de coopérateurs détenant 4 parts et plus, il y en a 439 qui détiennent plus de 4 parts et qui pourraient faire la démarche de s'inscrire auprès d'Energie 2030.

Il serait intéressant de les contacter personnellement pour leur proposer notre contrat de fourniture.

Pour les autres ménages de coopérateurs détenant moins de 4 parts et non fournis par Energie 2030 - ils sont au nombre de 666 - il conviendrait de pouvoir aussi leur donner l'occasion d'accéder à la fourniture.

Entretemps, la condition de détenir 4 parts par ménage doit être maintenue.

## Le renouvellement des contrats

Les premiers renouvellements des contrats au terme de leurs 3 ans ont commencé au 3ème trimestre 2015. Ces contrats sont renouvelés aux mêmes conditions que lors de leur souscription.

## Les ristournes

La ristourne annuelle s'élève actuellement à 40€ + tva (21%), soit 48,4 € par an pris en charge par EZ. Soit pour les 173 ménages de coopérateurs, cela représente une dépense de 8.373,2 €. Nb Lorsque la tva était à 6%, la dépense totale était de 7.352,2 €

## Rendre service aux coopérateurs dans la maîtrise de leur consommation d'énergie

Dans le cadre concurrentiel de la fourniture de l'électricité aux ménages, les fournisseurs accompagnent de plus en plus la fourniture d'une série de services. Nous devons aussi en tenir compte et pouvoir mettre à la disposition de nos coopérateurs certains services comme la surveillance de la consommation d'électricité, de gaz, d'eau ... Notre coopérative étudie actuellement divers services possibles de surveillance des consommations qui pourraient être proposés à tous les coopérateurs.

## Améliorations de notre Gouvernance

La gouvernance de notre société coopérative est une préoccupation constante du CA. C'est la raison pour laquelle, à l'expérience, il s'efforce d'adapter le règlement d'ordre intérieur (ROI) à chaque étape de développement de EZ et des entreprises qui lui sont liées. C'est ainsi qu'à l'occasion de l'AGO de novembre 2015, le CA a pris l'initiative d'encadrer sa compétence pour tout investissement significatif compris au sens le plus large. Sur délibération de l'AGO, il a élargi encore cet encadrement à tout désinvestissement du même ordre.

Dans le même esprit, le CA soumet à la présente assemblée générale d'autres amendements au ROI de EZ. Ainsi, il propose une meilleure complémentarité entre les rôles respectifs du Conseil des Coopérateurs et des autres organes de la société. Il fait de même à propos du principe de collégialité qui doit présider aux délibérations du CA. Enfin, il s'efforce de mieux déterminer les règles d'engagement financier de la part des administrateurs.

Tenant compte des responsabilités de plus en plus lourdes qui pèsent sur les épaules des administrateurs en raison de la multiplication des projets lancés par la société ou auxquels elle participe, le CA a pris une nouvelle initiative consistant à s'imposer une "Charte" de bon comportement. Cette charte, inspirée de précédents appliqués dans d'autres entreprises, énonce douze principes que les administrateurs de EZ ainsi que les administrateurs mandatés par EZ dans des entreprises liées s'engagent à respecter. Ces principes vont de la bonne information sur l'importance du mandat à exercer jusqu'à la participation active à l'évaluation de son propre mandat en passant par le respect de l'intégrité et le développement de son expertise. A ce jour, cette "Charte" a été signée par toutes les personnes concernées.

# Informatique

## Logiciel de gestion des coopérateurs

Lors de notre dernière assemblée générale ordinaire, nous vous annoncions réfléchir à un logiciel informatique de gestion des coopérateurs et registre des parts mutualisé avec d'autres coopératives de REScoop. Ce travail se poursuit mais n'est toujours pas achevé.

Sur base d'un descriptif détaillé des fonctionnalités attendues, 3 prestataires de service avaient remis une offre début 2015. Ces offres ont été analysées mais les prix ont été jugés trop élevés, même en mutualisant leur répartition.

Fin 2015, le GT REScoop a tenté de rationaliser le coût en essayant de partir d'une solution existante, en réfléchissant à un phasage adéquat et en allant à l'essentiel des fonctionnalités. Le 5 décembre, une réunion a eu lieu en ce sens, avec présentation des outils utilisés actuellement par Vents du Sud et Energiris, dont les concepteurs avaient remis une offre. Lors de cette réunion, un conseil a été émis quant à la mutualisation : afin de minimiser les inconnues et les risques, il serait préférable de se fédérer d'emblée autour d'un outil existant afin de pouvoir identifier, sur cette base, les besoins de développement ultérieurs en regard du descriptif. On pourrait de la sorte espérer réduire les coûts de moitié.

Chez Energiris, ils sont pleinement satisfaits de leur outil basé sur l'ERP Odoo qui leur permet une automatisation quasi complète du processus de souscription, la génération des certificats, etc... Ils ont bien certaines attentes en termes de développements futurs, qu'ils ont exprimées. Emissions Zéro a dès lors, en décembre, racheté leur outil pour la moitié des coûts de développement hors personnalisation, soit 5000 € TVAC, en vue de continuer à collaborer ensemble. Michaël a depuis entamé l'installation et la prise en main de l'outil, avec quelques difficultés techniques. Ce travail n'est pas terminé.

Entre-temps, le GT REScoop poursuit son travail. Des offres actualisées ont été reçues ainsi que de nouvelles offres avec d'autres technologies. Il est aussi question de pouvoir proposer l'outil à des coopératives qui ne sont pas actives dans l'énergie. Une décision est attendue pour le mois d'avril prochain.

## Freshdesk

Il s'agit de notre outil permettant d'assurer un bon suivi aux demandes à [info@emissions-zero.coop](mailto:info@emissions-zero.coop) et d'en répartir le travail de traitement entre-nous.

12 "agents" y ont accès, dont 8 agents occasionnels qui utilisent des pass journaliers.

# Relations extérieures

## Nous sommes membre d'Edora depuis le 27 janvier

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nous avons décidé de nous y affilier afin d'en recevoir les infos et de permettre à tout coopérateur qui le souhaite de participer à des groupes de travail aux côtés des grands acteurs du secteur.

On nous a proposé de participer aux 2 groupes de travail ci-dessous, très intéressants et utiles pour nous. Dû à des difficultés d'organisation et un manque de disponibilités, nous regrettons de n'avoir malheureusement pas pu y participer

Groupe de Travail « scénario énergétique @ 2030 (E, H&C) » le 3 mars 2016  
(invitation reçue le 1er mars)  
*mix énergétique complet (renouvelable et conventionnel), flexibilité de la demande et stockage (marchés intelligents,..), efficacité énergétique*

Groupe de Travail exclusif en présence de la Défense le 24 mars (invitation reçue le 4 mars)  
*Le projet de Courcelles-Gouy est intéressé au 1er chef du déménagement du radar de Gosselies à Florennes*

Nous devons encore mieux nous organiser pour diffuser ces informations et invitations rapidement et veiller à ce que nous nous inscrivions à temps aux groupes de travail. Michel Wojewodzic s'est montré intéressé pour participer aux GT, par défaut.

Nous sommes également abonnés à un service de revue de presse quotidienne via Edora.

## REScoop Wallonie

### Présentation

REScoop Wallonie fédère 12 coopératives citoyennes dont 5 produisent actuellement de l'électricité principalement d'origine éolienne. Elles ont encore d'autres projets éoliens, de bio-méthanisation et d'hydro-électricité.

Les coopératives membres réunissent plus de 5700 coopérateurs et ont rassemblé plus de 7,8 millions d'euros de capital. Ensemble, elles possèdent 12,2 MW installés (bientôt 15).

En 2015, elles ont produit plus de 26 millions de kWh, de quoi alimenter en électricité environ 7 300 ménages.

Présidente : Fabienne Marchal (CLEF, COCITER)  
Vice-Président : Michel Dolmans (Luceole)  
Secrétaire : Bernadette Hoste (Ferreoole)  
Trésorier : Bernard Deboyser (HesbEnergie)

Une réunion de CA se tient tous les 2 mois au Mundo à Namur. Bernadette envoie l'ordre du jour, sur demande de chacun. Marc nous y a représenté en 2015, accompagné de Michaël pour les dernières rencontres. En 2016, Michaël a pris le relais. Un PV de chacun de ces CA est produit et disponible quelques semaines après la réunion.



## Rencontre avec les cabinets des ministres Furlan et Di Antonio.

Une délégation du CA de REScoop Wallonie a pu organiser en janvier 2016 une rencontre avec les cabinets des ministres Furlan (Pouvoirs locaux, Ville, Logement et Energie) et Di Antonio (Environnement, Aménagement du territoire,...).

5 représentants de REScoop Wallonie étaient présents à la rencontre d'1h30 avec le ministre Furlan accompagné de Julien Donfut (Energie) et Claude Parmentier (chef de cabinet adjoint, tutelle des communes). Ont été abordés :

- Définition de la participation citoyenne : la participation citoyenne et communale définies séparément, représentation des citoyens, toutes les coopératives ne se valent pas.
- Objectifs wallons pour l'énergie : le développement éolien ne va pas assez vite, le GW a décidé récemment de faire le point 2x/an sur les permis acceptés et refusés et la motivation.
- Taxation des éoliennes (et cas de l'Eolienne des Enfants) : la taxe doit être modulée, gradation en fonction de classes de puissance installée, taxation en fonction de la production pas possible

6 représentants de REScoop Wallonie, dont Marc Installé pour EZ, ont assisté à la rencontre d'1h30 avec le ministre Di Antonio en présence de Benoît Lutgen. Ont été abordés :

- Définition de la participation citoyenne : % de participation citoyenne et collectivités locales selon les demandes, toutes les coopératives ne se valent pas, soutien local vs financement local.
- Décrets à rédiger : prix d'achat de permis, validité de permis en cas d'extension de parc.
- Code du Développement territorial : remise en question du principe de demande de dérogation pour projets dans les zonings et le long des autoroutes, distance minimale aux autoroutes, éoliennes en forêt.
- Objectifs pour l'éolien Wallon : des chiffres ont été cités.

**Les 2 ministres considéreront dorénavant REScoop Wallonie comme stakeholder et consulteront notre fédération pour la rédaction des décrets.**

Voir PV du CA de REScoop Wallonie du 26 janvier 2016 pour plus de détails

## Diffusion de la liste des RIP et coordination de la présence des coopératives

La liste des réunions d'information préalable pour des projets éoliens est diffusée entre les membres de REScoop Wallonie. Merci à Achim Langer (Courant d'Air)

Commune(s)	Développeur	Nombre d'éoliennes	Date RIP	Coop. Présente
Eghezée (St-Germain)	EDF-Luminus	2 éoliennes	17/09/2015	
Entre Ostiches et Rebaix à Ath			24/09/2015	
Fernelmont	EDF-Luminus	4 éoliennes	28/09/2015	Champs d'énergie
Profondeville	EDF-Luminus	5 éoliennes	29/09/2015	Champs d'énergie
Hannut et Wasseige	EDF-Luminus		6/10/2015	Hesbenergie
Trois-Pont	Electrabel	6 éoliennes	6/10/2015	Courant d'Air
Frasnes			8/10/2015	
Wareme-Remicourt	EDF-Luminus		21/10/2015	Hesbenergie
Attert			10/12/2015	Vents du Sud
Bassenge			10/12/2015	
Walhain et Chaumont-Gistoux			10/12/2015	Hesbenergie + Nosse Moulin + Allons en Vent
Saint-Vith - Malmedy	NPG Energy	5 éoliennes	12/01/2016	Courant d'Air

## Recensement bi-annuel des chiffres des coopératives.

REScoop Wallonie, ce sont ses membres. Pour faire le poids ensemble, la fédération doit pouvoir montrer qui sont ses membres, combien de coopérateurs ils représentent, quels sont leurs moyens de production et leurs projets, quelle a été leur production d'énergie.

Merci à Bernadette Hoste (Ferréole) pour son recensement bi-annuel.

## Communication renforcée par le réseau.

Nous affichons de plus en plus notre appartenance à REScoop Wallonie lors de communication à l'extérieur ou à nos coopérateurs afin de renforcer notre message et afficher les valeurs communes à notre mouvement. Ensemble, on est plus forts et on fait davantage le poids.

A l'initiative de Michaël, une liste des responsables communication Internet, Facebook et lettres d'information de chaque coopérative est, depuis peu, partagée au sein de REScoop. Nous pourrions alors, lorsque nécessaire, nous accorder directement avec ces responsables sur une stratégie de communication commune et synchronisée, sans forcément dépendre du CA de REScoop Wallonie qui ne se réunit qu'une fois tous les 2 mois.

Enfin un document est en cours de finalisation à l'attention des Communes pour leur expliquer la distinction entre les vraies coopératives citoyennes et les coopératives de façade telles que celles pilotées par Electrabel (Co-Green), Lampiris (Lampiris-Coop), Colruyt (Eolis), EDF-Luminus (Wind Together), etc. Ce travail a lieu entre membres du CA de REScoop Wallonie. Les différences en termes d'objectifs, de pouvoir décisionnel, d'agrément CNC, d'ancrage local et de service aux membres seront explicitées.

## Logiciel de gestion des coopérateurs.

Un GT REScoop qui rapporte au CA de REScoop Wallonie planche, depuis novembre 2014, sur un logiciel commun de gestion des coopérateurs pour les coopératives membres de REScoop Wallonie. Un descriptif des fonctionnalités attendues, auquel EZ a participé, s'est achevé fin 2014 et a mené à un appel d'offres début 2015. De nouvelles offres et des offres actualisées ont été reçues début 2016.

Font partie de ce GT :

- Achim Langer (Courant d'Air)
- Roger Bourgeois (Champs d'Energie)
- Gustave Eloy (Vents du Sud)
- Alain Damay puis Michaël Delhay pour EZ

Une structure distincte de REScoop Wallonie va probablement devoir être créée avec les coopératives qui souhaitent y participer. Cela pourrait être un groupement d'intérêt économique (GIE).

Voir section Informatique pour plus d'information.

## Projet Coopératives à la carte de l'APERe.

L'APERe a récemment obtenu une subvention pour créer un site Internet présentant, sur une carte interactive, les projets des coopératives actives dans les énergies renouvelables. Ce site permettra au public d'acquérir facilement des parts dans ces coopératives. Les informations clés sur les dynamiques des coopératives citoyennes seront reprises afin de guider au mieux le coopérateur potentiel vers son choix.

Le projet se base sur le constat que le secteur des coopératives citoyennes d'énergie durable est encore relativement fermé et méconnu du grand public. Les informations à ce sujet sont dispersées et manquent parfois de références officielles crédibles. L'épargnant a besoin d'une information structurée et comparable pour pouvoir opérer un choix d'investissement en toute connaissance de cause.

L'objectif est de faire connaître ces produits financiers et d'attirer les investisseurs particuliers par les projets des coopératives. Le planning est établi et les travaux ont commencé. REScoop Wallonie et les coopératives membres collaboreront avec l'APERe à ce sujet afin de réfléchir ensemble au contenu à présenter. Des synergies auront également lieu avec le logiciel commun de gestion des coopérateurs auquel ce projet apporte une nouvelle motivation.

# Communication

## Alternatiba 2015

Les 17 et 18 septembre 2015, quelque 3000 personnes se sont rendues au village Alternatiba. Elles ont pu y découvrir toutes les alternatives concrètes permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serres par des solutions locales, justes et solidaires.

Plus de 70 collectifs, associations et groupements citoyens ont participé à l'organisation de conférences, workshops et concerts afin de sensibiliser le public aux alternatives au dérèglement climatique, renforcer les réseaux associatifs et faire pression sur les décideurs, notamment.

Nous étions présents sur deux stands:

- le premier, Vitrine de l'éolien, sous la bannière des deux fédérations [REScoop.be](http://REScoop.be) et [REScoop Wallonie](http://REScoopWallonie) regroupant 12 coopératives wallonnes ;
- Biométhanisation et Hydro-électricité et ce avec Condroz Energies Citoyennes, le concours de Grégory Racelle, notre partenaire à Ochain Energie, et de Thierry Laureys.



Eva Deront, porte-parole de l'évènement :

*“Le succès a été au rendez-vous car nous pouvons dire que les alternatives proposées au village Alternatiba sont non seulement meilleures pour l'environnement et le climat, mais souvent meilleure pour le portefeuille et surtout porteuse d'un monde plus convivial.”*

Quelques liens :

article [RTBF Info](#), [reportage vidéo Nucléabel](#)

## Salon Chrysalide à Quiévrain

Après Alternatiba Bruxelles, nous étions présents le dimanche 20 septembre au [Salon Chrysalide](#) à Quiévrain. Environ 450 personnes (pour la plupart non - coopérateur) sont passées au stand organisé par Giovanni.



Coloriage de Celia, 9 ans



Coloriage de Cassandra, 5 ans

La fabrication de mini - éoliennes et le concours de dessin pour enfants jusqu'à 12 ans nous a laissé le loisir de discuter avec les parents. Nous avons mis en avant la fourniture d'électricité et présenté nos projets.



Une belle maquette de la roue à aubes des Avins prêtée par [Condroz Energies Citoyennes](#) nous a aussi permis d'aborder le sujet de l'hydroélectricité. Une vingtaine de personnes ont par ailleurs profité d'une des 3 visites de notre éolienne organisées ce jour-là grâce à une navette mise à disposition par la commune de Quiévrain.

## Nouveau site Internet et travail de référencement

Un nouveau site Internet a été mis en ligne fin décembre 2015. Il répond à la volonté d'effectuer un relooking, de permettre d'afficher notre diversification (nos précédents graphismes étaient centrés sur l'éolien) et de revoir fortement le contenu, dans un format plus moderne.

La présentation s'adapte automatiquement à la taille de la fenêtre et une vue mobile est générée automatiquement. L'outil utilisé est le "Website builder" de Odoo.

Un espace "coopérateur" proposé depuis l'été 2015 y est toujours disponible. Il contient des informations réservées aux coopérateurs tels que PV de précédentes assemblées générales, archives des lettres d'informations,... L'espace est protégé par un code d'accès qui est communiqué dans nos newsletters. Il change environ 2 fois par an.

Un gros travail de référencement a été effectué afin de recentrer et optimiser notre présence dans les moteurs de recherche sur notre adresse [www.emissions-zero.coop](http://www.emissions-zero.coop). Cela a nécessité de prendre contact avec le plus possible de sites tiers afin qu'ils mettent à jour leurs liens, ainsi que d'optimiser le contenu de nos pages. Nous apparaissions maintenant dans les premiers résultats, sous une seule adresse et pour nos principaux mots clés.

Depuis cette initiative, nous recevons un nombre considérable de demandes d'information et de souscription de parts de personnes qui disent nous avoir découvert via Internet.

La mise en œuvre du nouveau site a été effectuée par Michaël et n'a rien coûté. L'hébergement coûte 57 € HTVA par trimestre. Le formulaire de souscription doit encore être migré.

## Facebook

Lancée vraiment en mars 2015, notre page Facebook totalise 1 an après : 185 "mentions J'aime".



Pour une organisation comme la nôtre, être présent sur les réseaux sociaux est aujourd'hui une nécessité pour la visibilité que cela nous apporte et un contact facile avec

nos coopérateurs et notre public. Michaël alimente notre page assez régulièrement en contenu ou en relayant des informations de notre réseau.

Si vous êtes présents sur Facebook, suivez-nous sur [www.facebook.com/emissionszerocoop](http://www.facebook.com/emissionszerocoop). Vous pouvez aussi nous aider en faisant “J’aime” sur nos publications et en les partageant.

## Lettres d’information

Nous avons envoyé 4 lettres d’information en 2015 à tous nos coopérateurs disposant d’une adresse courriel. Nous continuons à trouver essentiel d’informer au mieux les coopérateurs au sujet de la vie de la coopérative.

Depuis décembre, nous avons pensé à un envoi plus régulier, dans le but :

- d’atteindre une lettre d’information plus courte et donc plus accessible à la lecture par les coopérateurs. Idée : maximum 2 articles de 1500 caractères, maximum 5 brèves de 500 caractères et l’un ou l’autre flash info, le tout illustré.
- de pouvoir réagir plus spontanément à l’actualité ou informer de façon plus rapprochée sur nos projets. C’est plus motivant pour les rédacteurs.

Nous verrons si nous pourrons tenir ce rythme. Les dernières lettres d’information sont disponibles dans l’espace coopérateur sur notre site web.

## Forum Loomio

Notre forum sur Internet “Loomio” est toujours actif. Il compte 46 membres en mars 2016. Il est aujourd’hui surtout utilisé par le Conseil des Coopérateurs et les groupes de travail “Communication” et “Informatique” afin de diffuser l’information, échanger des idées et coordonner ces travaux. L’espace est ouvert à tous les coopérateurs.

# Groupes de travail

## GT Finances

### Notre mission

Constitué au lendemain de notre ½ journée "portes ouvertes" concernant les activités de gestion de la coopérative, le 28 novembre dernier, le groupe de travail "Finances" a pour mission de :

1. Réceptionner, contrôler et payer les factures d'achat et les notes de frais ;
2. Tenir la comptabilité générale et analytique via des ressources propres ou via un bureau spécialisé et veiller aux échéances (TVA, impôt et paiements divers) ;
3. Organiser l'archivage et archiver toutes les factures, notes de frais et autres pièces justificatives ;
4. Préparer les situations intermédiaires et tableaux de bord à l'attention du CA et de l'AG ;
5. Préparer le bilan et le compte de résultats annuels à l'attention du CA, de l'AG et des autorités publiques ;
6. Procéder aux déclarations fiscales ;
7. Elaborer et améliorer les procédures, définir les conditions de gestion administrative et de suivi comptable ;
8. Préparer les budgets, contrôler leur réalisation, interpréter les écarts et rendre compte au CA ;
9. Gérer les domaines juridiques et fiscaux liés à la vie économique (contrats, conventions, crédits) ;
10. Gérer la trésorerie et les relations avec les banques ;
11. Réaliser des études financières et économiques nécessaires aux choix d'investissements.

Cette mission englobe la mission du Trésorier de la coopérative, ce qui ne signifie pas que ce dernier est déchargé de ses responsabilités. Le trésorier est membre d'office du GT Finance, il en coordonne les travaux et s'il délègue certaines des tâches qui normalement lui incombent, il en assume toujours la responsabilité.

Comment assurer cette mission avec des bénévoles ?

Il s'agit, ni plus ni moins, de la mission classique du département financier d'une PME. Cela peut paraître bien ambitieux de réaliser tout cela avec une équipe de bénévoles mais en procédant par étape pour couvrir d'abord les points essentiels, en répartissant la charge de travail équitable entre nous, en faisant appel à des ressources externes pour des

missions spécifiques (experts juridiques, experts comptables, experts fiscaux, réviseurs d'entreprise, ... nous y arriverons.

Plus nous serons nombreux pour assurer les tâches, plus la charge de travail sera légère pour chacun. Bien entendu, il faudra une organisation adaptée mais une fois cette organisation mise en place en concertation avec tous les membres, l'enthousiasme et la motivation des membres du GT feront le reste.

#### Composition, profil et affectation des membres du GT Finances

Nom	Affectation	Profil
Pierre Aubry	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comme vérificateur aux comptes 2015, il ne peut mettre la main à la pâte...</li> <li>- Il aura néanmoins un regard critique sur l'organisation du GT et sur les procédures comptables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ingénieur Civil Électricien</li> <li>- Travaille chez APERAM à Châtelet</li> <li>- Expérience de gestion d'associations diverses</li> </ul>
Claudine Baudeaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et supervision de la comptabilité</li> <li>- Circuit factures d'achat (de la réception à la saisie en comptabilité)</li> <li>- Enregistrement des mouvements financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retraitée</li> <li>- A terminé sa carrière professionnelle comme cheffe comptable dans une PME</li> </ul>
Alain Damay	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination du GT</li> <li>- Paiement des factures et NF.</li> <li>- Trésorerie</li> <li>- Budget</li> <li>- Études financières et économiques pour les investissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retraité, A piloté de gros projets de développement informatiques - a une formation en informatique et en sciences économiques appliquées</li> <li>- Administrateur-Trésorier</li> </ul>
Jo Fotia	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuit notes de frais (de la réception à la saisie en comptabilité)</li> <li>- Paiement des factures et NF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retraité</li> <li>- Technicien en électromécanique</li> <li>- Expérience de gestion d'associations diverses</li> </ul>
François Lhioreau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circuit factures d'achat (de la réception à la saisie en comptabilité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide-Comptable</li> <li>- Expérience de gestion d'associations diverses</li> </ul>
Karin Vanraes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à la supervision de la comptabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professeur de langues (Néerlandais, Allemand et Anglais)</li> </ul>

	- Circuit notes de frais (de la réception à la saisie en comptabilité)	- Comptable (expérience de 15 ans dans la tenue de la comptabilité d'une PME familiale)
--	--	---

## Fonctionnement

Dans l'organisation du GT, les principes suivants sont d'application :

- Tout le monde doit savoir tout faire ;
- Le travail doit être "morcelé" le plus possible de manière à alléger au maximum la charge de travail de tout un chacun. Ainsi, même si les tâches paraissent légères au point de pouvoir être réalisées par une seule personne, nous les répartissons tout de même entre plusieurs personnes ;
- Il faut disposer de procédures permettant de faciliter, en cas de défaillance de l'un des membres du GT, le transfert de connaissance à un autre membre ou à un nouveau membre ;
- Il faut utiliser au maximum les outils informatiques pour minimiser les déplacements (réunions par Skype par exemple) et minimiser l'usage du papier (échanges par courriels, tous les documents numérisés et stockés dans l'espace partagé de EZ).

Nous avons tous participé à une réunion à Namur en décembre 2015 pour faire connaissance et fixer quelques règles de fonctionnement. Nous avons eu quelques réunions via Skype début 2016 et, depuis la mi-février, nous faisons le point chaque lundi de 17h30 à 18h30, toujours via Skype.

## Procédures

### Procédure d'introduction des Notes de frais

La procédure existante a été mise à jour par le GT notamment en ce qui concerne les colonnes de la note de frais, en vue de faciliter l'encodage en comptabilité analytique.

### Procédures comptables

Des procédures ont été rédigées avec comme objectif d'harmoniser la manière de travailler pour les membres du GT Finances, de l'entrée du courrier à la comptabilisation, en passant par le stockage dans l'espace partagé Google Drive, la validation, l'approbation, etc.

Les procédures portent sur :

- Traitement du courrier entrant par courriel (utilisation d'une adresse courriel spécifique [gffinances@emissions-zero.coop](mailto:gffinances@emissions-zero.coop)) ou par la poste ;
- Enregistrement des factures d'achat ;
- Enregistrement des notes de frais ;
- Paiements.

Ne sont pas compris dans les procédures comptables, ni le mode d'emploi de l'application aevalys, ni le mode d'emploi du PC Banking.

### **Application informatique**

L'équipe étant plutôt dispersée sur la Wallonie et Bruxelles, il s'imposait de trouver une application comptable accessible de n'importe quel poste de travail - PC ou Mac ou ... - connecté à internet. Le choix pour une comptabilité online s'est porté sur AEvalys<sup>1</sup>. Il s'agit d'une application de gestion comptable mise à disposition en mode "logiciel en tant que service"<sup>2</sup> pour un budget de moins de 30€/mois TVAc pour 6 utilisateurs et 2 dossiers (production + training/tests). Une formation à distance en visioconférence (via Hangout de Google) a été organisée le 25 janvier et, dès le lendemain, la comptabilité online et le GT étaient opérationnels.

### **Plans comptables**

En ce qui concerne la comptabilité générale, un plan comptable a été élaboré conformément au "Plan Comptable Minimum Normalisé Belge".

Un plan comptable analytique a également été élaboré pour permettre une ventilation des frais par centre de frais : les projets, les organes de la coopérative (AG, CC, CA, GT), les relations extérieurs, etc.

### **Le GT Finances est opérationnel !**

Trois mois après sa constitution, nous pouvons affirmer que le GT Finances est pleinement opérationnel.

Bien que déjà traitée par un bureau comptable, la comptabilité de l'année 2015 a été complètement ré-encodée à titre d'exercice dans l'application aevalys. Bien entendu, les résultats du bureau comptable et ceux de la comptabilité "maison" ont été comparés et mis en concordance, ce qui a permis de rectifier quelques erreurs de part et d'autre.

Outre la comptabilité générale, le GT a également tenu une comptabilité analytique pour l'exercice 2015. C'est une expérience de plus qui fera économiser pas mal d'heures de travail au trésorier qui devait collecter toutes les informations "analytiques" dans un tableau Excel pour préparer les budgets.

Toutes les procédures comptables précitées sont maîtrisées par les membres du GT depuis fin janvier 2016, la comptabilité 2016 est sur les rails.

Les coopérateurs peuvent être rassurés : bien prise en mains par des coopérateurs bénévoles motivés et compétents, la gestion comptable et financière de la coopérative est

---

<sup>1</sup> <http://aevalys.eu/>

<sup>2</sup> Le logiciel en tant que service ou software as a service (SaaS) est un modèle d'exploitation commerciale des logiciels dans lequel ceux-ci sont installés sur des serveurs distants plutôt que sur la machine de l'utilisateur. Les clients ne paient pas de licence d'utilisation pour une version, mais utilisent librement le service en ligne ou le plus généralement payent un abonnement.

d'ores et déjà performante et donnera au moins trimestriellement, une vue exhaustive et rigoureuse de la situation financière de la coopérative.

## GT Communication

Le GT Communication s'organise dans un sous-groupe dédié sur Loomio. Il compte 8 membres. Les idées de sujet pour nos lettres d'information y sont discutés et les membres s'y proposent pour la relecture.

Le GT Communication est aussi sollicité concernant le contenu de notre site web (pas la machinerie), les rapports avec les sites tiers qui nous font référence, ce rapport d'activités et nos diverses communications internes ou externes.

Nous nous sommes rendu compte qu'il est difficile de participer aux activités de communication de la coopérative sans la vivre de l'intérieur, c'est-à-dire être actif dans les activités principales de la coopérative ou être membre du CA. N'empêche, nous avons pu expérimenter une bonne manière d'y arriver par interview des administrateurs ou coopérateurs actifs. C'est comme cela que Joseph Francois qui nous a rejoint récemment a pu rédiger quelques articles au sujet d'Ochain Energie pour nos lettres d'information.

Une autre difficulté importante est celle d'aligner la planification et les échéances du CA avec une organisation du travail permettant d'impliquer des coopérateurs bénévoles.

## GT Informatique

Suite à l'atelier informatique du 28 novembre, Jean Pilliez et Bruno De Bel ont accepté de fournir une assistance informatique pour les outils de la coopérative aux administrateurs et coopérateurs dans le besoin.

Le GT Informatique s'organise dans un sous-groupe dédié sur Loomio. Il compte aussi 8 membres. Le groupe de travail a été impliqué dans:

- la maintenance de notre outil de base de données des coopérateurs;
- les simulations de dividende 2015;
- la gestion de nos noms de domaine Internet (8 nouveaux noms de domaines comprenant le nom de notre coopérative ont été achetés en 2015);
- la gestion de notre espace informatique partagé (aujourd'hui Google Drive);
- l'envoi de masse de nos lettres d'information, convocations, attestation;
- la maintenance technique de nos sites Internet;
- les réflexions autour du nouveau logiciel de gestion des coopérateurs.

On pourrait aller beaucoup plus loin dans ces domaines mais nos disponibilités sont insuffisantes ou la coordination manque.

## GT Administration des coopérateurs

Ce GT existe depuis plusieurs années sans être vraiment formalisé. Mi-2015, Giovanni Burlin, Barbara Wolfart et Michaël Delhayé en étaient des membres actifs.

Dans le cadre de notre matinée “portes ouvertes” du 28 novembre dernier, les tâches ont été décrites.

Notre mission :

1. Traiter les demandes de souscription de parts, inscription dans la base de données des coopérateurs (registre des parts), création et envoi des certificats;
2. Traiter les demandes de cession et transferts de parts, inscription dans la base de données des coopérateurs (registre des parts) et envoi de nouveaux certificats;
3. Traiter les demandes de retrait de parts et démission;
4. Traiter les cas de succession, certains datant de plusieurs années;
5. Mettre à jour les coordonnées des coopérateurs à leur demande et obtenir les nouvelles coordonnées suite à des retours de courriers (courriel et poste);
6. Fournir les informations concernant les dividendes antérieurs aux coopérateurs qui le demandent;
7. Obtenir les numéros de compte de tous les coopérateurs pour paiement de dividende;
8. A chaque occasion, tenter d’obtenir le numéro de registre national et adresse courriel des coopérateurs;
9. Maintenir la liste des coopérateurs actifs et leurs coordonnées et la synchroniser avec la base de données des coopérateurs;
10. Traiter les procurations avant les assemblées générales, préparer le bureau d’inscription à l’ AG, enregistrer les inscriptions à l’AG.

Plusieurs personnes ont assisté à cet atelier le 28 novembre, une autre a marqué son intérêt. Michaël Delhaye, administrateur et coordinateur de ce GT n’ayant pas pu encadrer cela le jour-même, les contacts ont été repris par après et une rencontre a eu lieu mi-décembre.

Afin de faire ses premiers pas et appréhender la base de données des coopérateurs, les premières tâches concrètes proposées aux nouveaux bénévoles ont été d’encoder dans notre base de données les présences et procurations pour l’AG de novembre et de continuer la recherche des numéros de compte manquant des coopérateurs, dans leur province.

Une réunion du GT a eu lieu le 8 février à Namur afin de faire le point sur le travail effectué, permettre à chacun de se rencontrer et aborder d’autres tâches. On s’est, en effet, vite rendu compte que la deuxième tâche proposée menait à plusieurs cas de succession.

Composition et affectation des membres du GT Administration des Coopérateurs :

Nom	Affectation particulière
Giovanni Burlin	- Dispatching e-mails entrant sur info@emissions-zero.coop - Information dividendes antérieurs aux coopérateurs - Traitement des demandes en général
Michaël Delhaye	- Coordination du GT - Dispatching e-mails entrant sur info@emissions-zero.coop - Successions et cas compliqués de retraits de parts - Communication des libérations de parts arrivés sur le compte d'EZ - Information au CA quant aux mouvements des parts et demandes de retraits à approuver
Thierry Lamouline	- Inscriptions à l'AG
Patric Nardi	- Recherche des numéros de compte manquants pour les coopérateurs en province de Namur et Hainaut
Barbara Wolfart	- Souscriptions - Certificats
Colette Denis	- Recherche des numéros de compte manquant pour les coopérateurs en province de Liège

Sont décrits dans des documents partagés :

- Les règles définissant comment manipuler la base de données de coopérateurs, les opérations interdites, le format des données,...
- La procédure pour communiquer en interne le numéro de compte de coopérateurs qui ont encore droit à des dividendes antérieurs;
- Comment traiter les demandes de retrait de parts.

Barbara travaille, à l'heure d'écrire ces lignes, sur un document décrivant la procédure de traitement des demandes de souscription. Cela permettra à quelqu'un d'autre de reprendre facilement ce travail, ou de travailler en binôme. Barbara pourra alors aborder d'autres tâches.

On voit que tout n'est pas encore pris en charge. Cela est dû à des difficultés informatiques et un léger manque de disponibilité. Mais les demandes des coopérateurs sont aujourd'hui traitées avec beaucoup de bonne volonté et dans des délais raisonnables.

## GT Fourniture

Le CA appelle à constituer un GT Fourniture composé de tout coopérateur intéressé à faire évoluer notre offre de fourniture et notre mécanisme de ristourne.